



www.fo-metaux.org



Spécial XXI^e congrès

LA FORCE DANS L'UNITÉ ET LA FRATERNITÉ



l'efficacité réformiste



510 • juillet - août 2012

N°CPPAP 0215s07170



Ulrich Eckelmann
(IndustriALL Trade Union)

"Apporter des solutions aux défis de demain"

37

Jean-Claude Mailly

"Il faut condamner l'austérité"

38

Les nouvelles instances
fédérales

39

La résolution générale

40

Les délégations étrangères

46

Editorial

3

Accueil des délégués

4

Rapport introductif de
Frédéric Homez

La force de notre organisation face à la crise

7

Le site Web de la Fédération
fait peau neuve

22

Notre force : nos militants

34

Jyrka Raina (FIOM)

"L'industrie, notre combat à tous"

36



Et toujours l'information en ligne sur...

www.fo-metaux.org



Un réel esprit de famille



Frédéric Homez
Secrétaire général.

Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp. Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0210s07170

Rédaction : ADH

Publicité : PMV
9, rue Baudoin,
75 013 Paris

Abonnements :
01 53 94 54 00

Ce numéro est spécialement consacré à notre XXI^e congrès statutaire qui s'est tenu les 6, 7 et 8 juin au Parc des Expositions de Montpellier. Un congrès qui a mis en avant et à l'honneur les militantes et militants de la Fédération, car ce sont elles et eux qui œuvrent quotidiennement sur le terrain.

A ce titre, notre premier slogan était "Notre Force : nos militants", avec en complément deux autres slogans. Le deuxième, "Notre enjeu : notre développement", était en relation avec nos objectifs et nos excellents résultats électoraux, avec en plus, car une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, une augmentation de nos adhérents avec une progression sur une année de 2 200 adhérents supplémentaires. Enfin, notre troisième slogan, "Notre combat : notre industrie, nos garanties sociales", exprime bien nos actions au quotidien et démontre notre volonté dans le chemin qu'il nous reste à parcourir sur ces sujets essentiels et incontournables pour les salariés, les retraités et les chômeurs.

Ce congrès restera dans les annales de la Fédération, et ce pour plusieurs raisons. Ce fut un congrès d'unité et de fraternité montrant combien les Métallus étaient soudés, avec un réel esprit de famille, ce qui a été remarqué à la fois par les différents invités, mais également par les intervenants et exposants extérieurs. Ce succès est aussi dû à des équipes organisatrices de choc. Nous en jugeons par ce que nous avons vécu, et aussi par les différents messages reçus. Nous tenons, au travers de cet édit, à remercier et à féliciter ces équipes qui étaient composées de l'USM de l'Hérault et de ses différents syndicats ainsi que l'équipe de l'USM des Bouches-du-Rhône composée de délégués d'Eurocopter et d'Arcelor. Par leur travail, leur militantisme et leur convivialité, ils ont démontré leur attachement à la Fédération et à l'ensemble des congressistes.

Au travers de nos délégué(e)s, nous avons eu de très nombreuses interventions qui ont complété et confirmé le travail d'équipe réalisé à tous les niveaux de notre organisation syndicale. Nos démarches en faveur de l'industrie et nos résultats sur la pratique contractuelle et conventionnelle ont démontré les "plus" que nous apportons aux salariés. Nous avons toutefois ressenti une inquiétude sur l'emploi, en particulier sur certains secteurs dont l'automobile, la sidérurgie et les fonderies.

Les délégués du congrès ont ensuite fixé, au travers de la résolution générale, notre feuille de route pour les trois prochaines années. Nous en rappelons ici les principaux titres : pour une politique industrielle pourvoyeuse d'emploi sur notre territoire ; pour une politique européenne de la croissance économique et sociale ; pour une politique salariale de relance, pour l'amélioration continue des conditions de travail ; pour la défense de notre système de protection sociale ; pour une formation professionnelle organisée pour rendre les salariés et les entreprises plus forts ; pour des relations sociales fondées sur la liberté et le respect ; pour une vie professionnelle d'évolution et respectueuse de toutes les différences ; pour une économie intégrant les jeunes, qui représentent notre avenir ; pour un renforcement de nos capacités d'action dans un cadre syndical européen et international renoué ; pour que vive le syndicalisme libre et indépendant par le développement de notre organisation syndicale.

Pour finir, nous avons profité de notre congrès pour mettre officiellement en ligne notre nouveau site internet ; un site ouvert à toutes et tous et un outil plus spécifiquement à l'usage de nos syndicats relevant de nos différents secteurs d'activité. Nous vous invitons à le consulter : www.fo-metiaux.org ou www.fo-metiaux.com.

La force dans l'unité et la fraternité

Le XXI^e congrès de la Fédération FO de la métallurgie restera gravé dans la mémoire des militants. Durant trois jours au Parc des Expositions de Montpellier, du 6 au 8 juin, plus de 600 délégués pour 800 participants se sont retrouvés pour des échanges aussi riches et fructueux que passionnés, placés sous le signe de trois slogans : "Notre force : nos militants", "Notre enjeu : notre développement" et "Notre combat : notre industrie, nos garanties sociales". De nombreux invités venant des Unions Départementales, des autres Fédérations et de la Confédération, dont son secrétaire général Jean-Claude Mailly, de syndicats étrangers ont répondu présent à l'invitation de notre organisation, de même que de nombreux anciens, dont Bernard Mourgues et Michel Huc, qui furent secrétaires généraux de la Fédération. Les très nombreuses interventions à la tribune ont montré la vitalité et le dynamisme de notre organisation et ont permis aux militants de s'exprimer sur tous les sujets qui font leur quotidien : salaires, emploi, retraites, délocalisations, stratégies et politiques industrielles, représentativité...

Le rapport d'activité et d'orientation a été adopté à 98,71 % et le rapport de trésorerie à 100 % ; encore mieux qu'en 2008 ! Les militants ont également discuté et approuvé à l'unanimité les modifications statutaires proposées par plusieurs syndicats, ont renouvelé les instances fédérales et ont adopté la résolution à 95 %. La nouvelle CA Fédérale compte ainsi 46 % de nouveaux membres. Les métallos ont réélu Frédéric Homez comme secrétaire général pour un troisième mandat. Ils ont également pu découvrir le nouveau site Internet de la Fédération (www.fo-metaux.org ou www.fo-metaux.fr). Enfin, la soirée des militants leur a permis de célébrer leur unité et leur fraternité en mettant à l'honneur la fibre musicale des militantes et militants de la Fédération. Que de talents chez les métallos !



Maurice Bascoul : " Nous sommes fiers de vous accueillir "



Lors de son intervention, le secrétaire de l'USM de l'Hérault a dressé le tableau de la situation économique du département et a détaillé l'ac-

tion de FO sur le territoire. " Être métallo ici n'est pas toujours facile. Plus de 75 % des entreprises sont des TPE et seules cinq dépassent les 500 salariés.

Néanmoins, nous nous battons efficacement et parvenons à signer de bons accords. "L'USM joue ici pleinement son rôle en aidant à créer des syndicats et des sections syndicales. Il a rappelé que cette structure était un maillon essentiel pour la défense de la représentativité de FO et que la Fédération, en misant sur leur développement, avait su choisir la voie la plus efficace. " Plus largement, la défense de l'industrie est la seule façon de défendre les intérêts des salariés et de notre pays, a-t-il insisté. C'est la force de notre organisation que de ne jamais transiger sur ce choix. " Heureux d'avoir accueilli, pour son dernier mandat à la tête de l'USM, le congrès confédéral l'an dernier et le congrès fédéral cette année, il a également rappelé que FO était majoritaire dans son entreprise, l'équipementier pétrolier Cameron, depuis 1987.

Alain Cwick : " Montpellier renoue avec l'histoire "



W En accueillant ce XXI^e congrès de FO Métaux, Montpellier renoue avec l'histoire" a déclaré

le secrétaire de l'UD de l'Hérault Alain Cwick en souhaitant la bienvenue aux délégués. En effet, la capitale de

l'Hérault avait déjà accueilli en 1902 le XIII^e congrès de la CGT, au cours duquel il était clairement apparu que le dualisme n'était plus possible, posant ainsi les bases de la Charte d'Amiens et de FO. Brossant le portrait d'une ville d'histoire, de culture, de partage et d'échange, il a également vanté l'hospitalité montpelliéraine, qui avait déployé tous ses charmes pour recevoir les métallos. Déplorant la mauvaise situation du département sur le front de l'emploi, avec l'un des taux de chômage les plus élevés de France, il a cependant rappelé que FO y était la première organisation syndicale et appelé les congressistes à tout faire pour qu'elle le reste, en commençant par conserver la liberté et l'indépendance qui sont une des sources de sa force.

Hélène Mandroux : "L'industrie doit avoir toute sa place"



La maire de Montpellier a présenté sa ville, la huitième de France, dont la forte démographie et le dynamisme constituent des atouts maîtres, qu'elle a toutefois tempérés en rappelant que le taux de chômage était ici le double de la moyenne nationale. "Même si soutenir les PME innovantes, qui font cruellement défaut dans notre pays, doit être une priorité, il ne faut pas oublier que c'est d'abord l'industrie qui est créatrice d'emploi et donc agir pour lui redonner toute sa place", a-t-elle déclaré.

Revenant sur le rôle des régions, elle a rappelé qu'elles ont une large responsabilité dans le domaine de la formation mais a constaté que les emplois ont évolué et continuent de le faire toujours plus vite. Plaidant pour la nécessaire adaptation des formations au marché de l'emploi, elle a souligné l'importance du partenariat avec les organisations syndicales dans ce domaine et s'est félicitée de la place de cette thématique dans les positions et actions de notre organisation.

Jean-Pierre Moure : "La croissance de l'industrie porte l'essor français"



Le président de la communauté d'agglomération de Montpellier a accueilli les congressistes en soulignant la proximité de vue existant entre la Fédération FO de la métallurgie et la structure qu'il préside : "Le thème sous lequel vous avez placé votre congrès - la défense de l'industrie et des garanties sociales - est l'un de ceux que nous défendons également au quotidien sur notre territoire. La croissance de l'industrie porte l'essor français, et nous devons le dire haut et fort !" Il a brièvement présenté la situation de l'agglomération montpelliéraine, où seuls

6 % des emplois sont liés à l'industrie, et a rappelé la fragilité économique d'un territoire ne disposant pas d'une industrie forte. "L'avenir ne réside pas seulement dans les PME innovantes et non délocalisables, les grandes entreprises restent un point d'ancrage incontournable pour notre territoire." Il s'est élevé contre la désindustrialisation, appelant à donner la priorité à l'emploi en France. A cet égard, il a insisté sur le rôle que les collectivités locales ont à jouer, ajoutant que l'avenir passait par la concertation avec les organisations syndicales.

Hommage aux disparus



Le trésorier fédéral Hervé Perier a rendu hommage aux militants qui nous ont quittés depuis le dernier congrès mais restent présents dans nos cœurs. Après une minute de silence en leur mémoire, il a dédié ce congrès fédéral à Antoine Laval, disparu en 2009, et qui fut, au poste de secrétaire général de la Fédération, un des artisans du succès de FO Métaux au fil des années. Hervé Perier a également souhaité la bienvenue aux invités des organisations syndicales étrangères, aux anciens et aux représentants de la Confédération FO, des Fédérations et des UD venus assister aux travaux des congressistes.

Rapport introductif de Frédéric Homez

La force de notre organisation face à la crise

FO Métaux publie ci-après le texte du rapport introductif présenté par le secrétaire général de notre organisation lors de l'ouverture des travaux de ce XXI^e congrès fédéral.



Cher(e)s Ami(e)s, Cher(e)s Camarades,

Pour notre XXI^e Congrès Fédéral, vous avez reçu par circulaire –et nous vous l'avons à nouveau remis dans les sacoches– le rapport du congrès.

Nous avons innové avec une formule qui vous présente en un seul rapport les trois rapports qui précédemment regroupaient : le rapport d'activité, le rapport des branches et le rapport de la formation syndicale.

Vous avez donc eu et avez entre les mains cette nouvelle formule. Vous nous direz ce que vous en pensez et si celle-ci vous facilite la tâche et vous permet un meilleur archi-vage des publications de la Fédération.

Le rapport du XXI^e Congrès, présenté par le Bureau Fédéral et la Commission Administrative Fédérale, complété par ce rapport d'orientation, va vous permettre d'examiner, de discuter et ensuite de voter sur l'action menée par la Fédération.

Au travers de ces rapports, nous énumérons la plus grande partie de nos actions de janvier 2008 à mai 2012, ce qui nous permet de nous remémorer le travail et les actions accomplis, en passant par tous

les niveaux de notre organisation syndicale : les syndicats et les sections syndicales, les USM, la CA Fédérale, le Bureau Fédéral, la Fédération avec le Secrétariat et la Confédération.

Tout d'abord, nous n'oublions pas notre dernier congrès qui s'est tenu les 4, 5 et 6 juin 2008 au Parc Chanot à Marseille. Un très beau congrès où nous avons fêté notre 60^e anniversaire avec une équipe organisatrice qui, par son efficacité, ne nous a laissé que de bons souvenirs.

A la lecture du rapport et à l'écoute de celui-ci, et au vu de l'actualité intense de ces quatre dernières années, vous vous rendrez peut être compte que tout n'y est pas forcément, mais vous vous rendrez également compte de l'ensemble du travail réalisé par votre Fédération et notre organisation syndicale en général.

Nous avons voulu avant tout rappeler l'action syndicale au niveau tant international qu'euro-péen, national, régional et territorial, avec en priorité celle effectuée dans les entreprises.

Toutefois, une particularité et une problématique nouvelle que nous avons plus que prise en compte et qui n'est pas sans conséquence pour toutes les organisations syndicales : la fameuse et fumeuse loi sur la représentativité.

Comme nous le rappelons à chaque congrès, le bilan de notre activité est une étape légitime et importante pour la vie de la Fédération. Cela fait partie de notre conception du syndicalisme tel que nous le pratiquons.

C'est-à-dire la vraie démocratie syndicale, celle qui s'exprime par le biais de nos syndicats mandatés par leurs adhérents.

D'ailleurs, nous ne devons jamais oublier, et ce quelle que soit la structure, que nous ne nous exprimons jamais en notre nom propre, mais au nom de nos adhérents.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à l'élaboration du rapport : le secrétariat fédéral, le bureau fédéral, la CA Fédérale, l'équipe fédérale, le personnel et les journalistes de la Fédération.

Mes cher(es) camarades, nous sommes persuadés que vous avez lu avec une grande attention l'ensemble du rapport d'activité. Le rapport d'orientation vous sera remis, comme de coutume, après mon intervention.

Situation économique

La situation économique française de ces quatre dernières années aura été très dépendante, voire trop à notre goût, du contexte économique, international et européen.

En 2008, les Etats-Unis, déjà durement touchés par la crise des "subprimes", ont contribué, du fait de l'explosion de leur bulle financière, à accentuer le phénomène de la crise en l'étendant au niveau mondial.

Les pays asiatiques ont également été touchés. A ce titre, ils avaient mis en place leur propre fonds pour combattre la crise financière. En Europe, de nombreux pays ont aussi été touchés. Ils ont mis en place des plans de soutien pour aider les banques et leur économie.

La France n'a pas été épargnée. Dès le début de la crise, l'ex-gouvernement français avait mis en place, lui aussi, un plan de soutien financier pour aider les banques et l'économie. Cela était capital, car il fallait éviter que l'économie française et les banques ne s'écroulent.

Face à la crise, le président de la République de l'époque avait indiqué qu'il faudrait changer de système en évoquant les limites du système financier et libéral.

Depuis, nous constatons que les banques se sont refait une santé, mais par contre la crise ne s'est jamais vraiment terminée. Pire, les marchés financiers continuent de dicter leur loi.

En 2009, de nombreux pays ont mis en place des plans de relance pour essayer à nouveau de soutenir leur économie. La France, après les aides aux banques, a aussi mis en place un plan de relance de 26 milliards d'euros, principalement axé sur l'investissement afin de relancer en priorité l'activité économique et industrielle.

Vers la fin de l'année 2009, l'économie mondiale semblait redémarrer. Cela était vrai pour les pays émergents, mais malheureusement pas pour l'Europe, et notamment pour certains des pays qui la composent.

En 2010, la Chine est le principal pays à avoir profité de la reprise, raflant même la première place à l'Allemagne sur les exportations. Les Etats-Unis ont retrouvé le chemin de la croissance.

En Europe, la situation est très contrastée : l'Allemagne et la France s'en sortent plutôt bien, mais certains pays comme la Grèce et l'Espagne sont en grande difficulté, ce qui provoque la mise en place de "plans de rigueur", en commençant par la Grèce, l'Espagne, le Portugal et l'Italie.

En réaction et face à ces plans de rigueur, FO a participé le 29 septembre 2010 à la journée d'action syndicale européenne contre les plans d'austérité. Nous avons également apporté notre soutien aux différentes manifestations qui ont eu lieu dans les différents pays.

En 2011, les plans de rigueur s'amplifient. La Grèce se bat pour échapper à la faillite, le Portugal, l'Espagne et l'Italie entrent dans des plans qui ont comme objectif la remi-

se en cause des acquis sociaux, et ce afin de rassurer les marchés financiers et les agences de notation.

En 2011, certains peuples se sont révoltés afin d'essayer d'obtenir la démocratie et en finir avec la dictature. Nous en profitons pour saluer nos camarades tunisiens de l'UGTT, présents à notre congrès.

Et à qui nous avons apporté notre soutien pendant ces mois difficiles pour que souffle enfin un vent de liberté. Nous leur demandons de transmettre toute notre amitié à leur Secrétaire Général Tahar Berberi.

A ce stade, mes cher(es) camarades, un commentaire. Ce 1^{er} mai 2012, Jean-Claude Mailly s'est rendu à l'invitation de l'UGTT en Tunisie pour aider nos camarades tunisiens, nous savons que son intervention a été très appréciée et bien plus utile que la mascarade du 1^{er} mai en France.

Un 1^{er} mai qui ne ressemblait plus à un 1^{er} mai, mais plutôt à une journée de campagne politique.

En 2012, la crise n'en finit pas et la situation devient de plus en plus préoccupante pour plusieurs pays, en particulier pour le peuple grec, qui n'est en rien responsable de cette crise.

En Europe, certains responsables politiques jouent au yoyo pour que la Grèce sorte de l'Europe, et nous continuons à nous inquiéter pour les pays suivants : L'Espagne, l'Italie et le Portugal.

A ce titre, nous apportons toute notre solidarité à nos camarades espagnols, italiens et portugais, qui sont d'ailleurs présents à notre congrès.

Mes cher(es) camarades, la France n'échappe pas non plus à la crise qui n'en finit pas, ce qui nous a valu aussi plusieurs plans d'économies. Dans le premier plan, l'ex-gouvernement a évité d'aller sur le terrain des restrictions supplémentaires ainsi que sur celui des droits collectifs et sociaux.

Toutefois, il a doublé la taxe sur la complémentaire santé, ce que nous avons condamné en réalisant un tract national pour donner notre position sur cette mesure injuste.

Dans le deuxième, et au travers de la loi sur le financement de la Sécurité Sociale, nous avons assisté cette fois à la remise en cause d'acquis sociaux, sans oublier la réforme sur les retraites.

Dans la foulée, l'ex-gouvernement a détecté la pratique contractuelle et conventionnelle en prenant des décisions qui auront, si cela ne change pas, un impact négatif sur les salariés. Ce qui est encore plus vrai là où les conventions collectives n'existent pas ou ne sont pas forcément bien encadrées (loi 2008 et jours de carence).

Les salariés ne sont pas responsables de cette crise qu'ils n'ont pas voulue et que les marchés financiers n'arrêtent pas d'amplifier, rendant de fait, mes chers(es) camarades, les riches de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres.

Dans tous les cas, cette crise aura eu et continue d'avoir des effets néfastes sur l'ensemble de l'économie, et en particulier sur la population. De plus, les agences de notation, qui devraient se rappeler leur rôle premier, accentuent une certaine sinistrose, et pour l'une d'entre elles, met la pression sur le nouveau gouvernement, ce que nous condamnons vivement.

Situation générale

Mes cher(es) camarades, sur un plan général, nous avons été solidaires des actions de la Confédération. Nos militants et syndicats ont participé à bon nombre d'actions ou de manifestations nationales et locales, dont :

La pétition d'octobre 2008 sur l'appel aux salariés, le pouvoir d'achat, les salaires, les retraites et la durée du travail ; la journée mondiale d'action syndicale du 7 octobre 2008 à Paris sur le travail précaire ; les journées nationales interprofessionnelles sur les retraites et en particulier celle de FO du 15 juin.

Par contre, tout comme notre Confédération, nous n'avons pas participé à certaines journées de manifestation et en particulier à celle sur l'enterrement des retraites du 23 novembre 2010 ;

Il convient de rappeler que nous avons toujours défendu notre système de retraite par répartition, tout en évoquant la nécessité de prendre en compte les différentes évolutions

ayant trait à ce sujet, tant sur le plan financier que démographique.

Nous avons défendu le dossier des retraites et revendiqué le blocage des compteurs à 40 ans. Malheureusement, les autres organisations syndicales n'ont jamais répondu clairement à l'appel de FO pour une journée franche de grève, ce qui aurait pourtant pu faire reculer le gouvernement.

Nous savons que ces périodes de mouvements sociaux n'auront pas été faciles ni évidentes pour nos structures, avec parfois des contradictions entre les différents niveaux de notre organisation syndicale.

Obligé de fait nos structures, qui comprenaient bien les positions de FO, à "ramer" auprès des salariés. Car dans le même temps, et il ne faut pas l'oublier, les autres organisations syndicales, du fait de leurs "intérêts d'appareil" au plus haut niveau des confédérations et en particulier celles des deux ânes, rejetaient leurs fautes et leurs responsabilités sur FO.

Dans tous les cas, FO ne fait pas dans la démagogie et ne veut pas faire perdre d'argent inutilement aux salariés dans des mouvements dont il ne sort rien de concret - nous l'avons malheureusement bien vu avec les retraites.

En parlant de concret, au mois de mars 2011, FO a obtenu plusieurs points importants lors de la négociation interprofessionnelle sur les retraites complémentaires, dont un qui est vital pour les salariés : celui de l'intégration de l'AGFF jusqu'en 2018, sans oublier l'AER.

Maintenant, mes cher(es) Camarades, et plus précisément et en fonction de l'actualité, nous devons dans le cadre des changements politiques rappeler nos revendications sur les retraites et en particulier le retour à la retraite à 60 ans.

Mes cher(es) camarades, comme vous le savez toutes et tous, il y a eu dans notre pays un changement de président et de gouvernement, et nous sommes à quatre jours du premier tour des élections législatives.

Tout comme nous l'avons précisé avant l'élection présidentielle, nous entendons rester dans le rôle qui est le nôtre : celui de la défense des intérêts des salariés.

De plus, nous restons fortement attachés à notre indépendance et c'est à ce titre que notre organisation syndicale, contrairement à d'autres, n'a pas donné et ne donnera jamais de consigne de vote.

Nos adhérents et les salariés doivent garder leur liberté de comportement, sans subir aucune influence de quelque nature que ce soit.

A FO Métaux, nous nous sommes toujours employés à rester à notre place et nous revendiquons, négocions et contractons avec les employeurs à chaque fois que cela apporte des garanties aux salariés. Et nous discutons avec les responsables politiques qui ont été élus démocratiquement à tous les échelons, national, régional ou départemental.

Quand nous obtenons des résultats positifs sur des dossiers que nous avons présentés - et ce, quel que soit le parti politique en fonction -, nous le faisons savoir haut et fort. Tout comme nous nous exprimons aussi quand nous ne sommes pas satisfaits sur d'autres dossiers.

Les salariés peuvent compter sur notre organisation syndicale, qui reste cohérente dans ses positions et répond au quotidien à leurs attentes dans les entreprises. Ils savent qu'ils peuvent compter sur nous, et ce dans la durée.

Il faut savoir que certains responsables de partis politiques ont parfois, vis-à-vis des organisations syndicales, des préjugés ou des expressions plus que condamnables.

Pour certains d'entre eux, nous ne devrions pas exister. Ils poussent même le bouchon fort loin en voulant remplir notre rôle ! Ils essaient d'introduire dans les organisations syndicales des militants de leur parti politique afin de les présenter sur des listes électorales professionnelles d'entreprise.

Ils vont même jusqu'à s'incruster dans les conflits d'entreprise en profitant de moments déjà difficiles pour les salariés. Ils mélangent les genres, ils promettent la lune, ils essaient en quelque sorte d'être juge et partie. En un mot, ils bafouent la démocratie.

Pour d'autres responsables politiques, et c'est tout aussi condamnable, nous serions des empêchements de tourner en rond, de vilains canards.

En effet, quand nous montrons notre mécontentement dans la rue, pourtant d'une façon pacifique, notre désaccord sur tel ou tel sujet, nous ne respectons pas, disent-ils, la démocratie des urnes.

La démocratie n'est pas une dictature, comme nous avons pu nous en rendre compte sur le dossier des retraites.

Ces responsables politiques oublient que dans les syndicats il y a des militants, des adhérents qui sont aussi des électeurs et qu'ils représentent, contrairement à eux, une force non négligeable.

Une force, quoi qu'ils en disent, beaucoup plus représentative qu'eux mêmes. Pour notre part, nos scores électoraux dans les entreprises vont parfois jusqu'à 100 %. Alors, sur la démocratie et la représentativité, nous n'avons pas de leçons à recevoir.

Tous ces responsables politiques doivent rester dans leur rôle et nous respecter. Il doit en être de même de la part des organisations syndicales vis-à-vis des partis politiques.

Il est vrai, pour être juste, que certains responsables politiques peuvent aussi se plaindre puisque certaines organisations syndicales sortent de leur rôle.

L'une a clairement donné une consigne de vote et une autre apporte un soutien plus que voyant. En agissant ainsi, elles sortent de leurs prérogatives.

En tout cas, qu'ils soient tous rassurés à notre sujet, nous n'entendons pas, à FO, remplacer ces responsables politiques. Pas plus que nous ne serions, contrairement à certaines organisations syndicales, une force d'opposition politique, mais plutôt une organisation syndicale indépendante et fière de l'être.

Une force incontournable dans les revendications et dans les garanties que nous apportons tous les jours dans les entreprises, et aux salariés. Nos orientations sont arrêtées dans nos congrès.

Dans ce cadre, et en ce sens, mes cher(es) camarades, nous soutenons les revendications de la Confédération qui ont été développées lors des réunions bilatérales du 29 mai et qui vont nous servir pour la conférence sociale, à savoir : l'emploi, le chômage, le pouvoir d'achat,

le service républicain, la protection sociale au sens large, enfin la stratégie industrielle.

Nous devons également exiger de revoir les dispositions infectes et scandaleuses du précédent gouvernement sur un sujet qui nous est cher : la formation professionnelle, qui a été pillée en partie financièrement et détournée en grande partie de son objectif.

Mes cher(es) camarades, nous devons également exiger un retour du principe de faveur ; la hiérarchie des normes doit en effet être rétablie, le nouveau gouvernement ne peut pas nous dire qu'il veut dialoguer sans aborder en priorité ce point.

Pour nous, mes chers(es) camarades, il s'agit là d'un point incontournable et nécessaire à un bon dialogue.

Oui, mes cher(es) camarades, vous le savez, c'est l'heure pour le gouvernement d'une conférence sociale, ce que nous approuvons et appelons de nos vœux.

Mais il ne faudrait pas que cette conférence sociale se limite à un rendez vous fixé pour une heure et se transforme en un leurre de concertation pour les salariés et l'industrie.

Situation industrielle

La situation industrielle durant ces quatre années aura été, avec les conséquences de la crise financière, plus difficile dans certains secteurs de la métallurgie que dans d'autres.

Des secteurs comme celui de l'aéronautique se portent bien, avec des carnets de commandes bien remplis. Toutefois, même dans ce secteur tout n'est pas rose et la vigilance face aux externalisations et délocalisations doit être de mise.

Le secteur de l'automobile a subi de nombreux plans de baisse d'effectifs et nous avons en ce sens, pour ce secteur, quelques inquiétudes pour les mois à venir.

Les autres secteurs de la Fédération ont également été plus ou moins touchés.

Pour notre part, et en fonction de nos disponibilités, nous vous avons aidé au quotidien, avec parfois la présence de votre serviteur ou des secrétaires fédéraux en charge de vos secteurs, ou en fonction des demandes, de l'équipe fédérale jusqu'au service juridique.

Nous avons rencontré quand cela était nécessaire vos directions, les représentants des ministères concernés et l'Elysée.

Pour certains d'entre vous, vous nous avez accompagnés et nous vous félicitons pour le sérieux et la qualité de vos dossiers.

Merci à Jean-Claude Mailly, qui n'hésite pas à nous donner un coup de main à chaque fois que cela est nécessaire, sans oublier les nombreuses visites d'entreprises qu'il a effectuées avec nous ou avec des secrétaires d'UD, dans nos différents secteurs d'activité.

Mes cher(es) camarades, sur ces quatre dernières années, nous avons eu de nombreux conflits dans les entreprises et nous nous sommes battus afin de préserver notre industrie et les emplois.

Je ne peux pas tous les citer car je risque d'en oublier, mais vous pouvez les retrouver dans le rapport d'activité avec le déroulement année par année.

Toutefois, nous tenons à vous saluer et vous rendre hommage, vous qui au quotidien, sur le terrain vous battez pour les salarié(e)s afin d'obtenir des garanties pour préserver vos sites industriels et vos outils de travail.

Vous vous êtes battus ou vous battez aussi contre les découpages et meccanos industriels injustes, contre les externalisations ou délocalisations, contre les fermetures ou liquidations judiciaires.

Nous pensons ici plus particulièrement à de nombreuses entreprises : MOLEX, WAGON AUTOMOTIVE, SONAS, NORZINCO, TYCO ELECTRONICS, JTEKT, KENNEMETAL, FAURECIA, VALEO, EXIDE TECHNOLOGIE, CHAFFO-TEAUX, NEW FABRIS, AREVA T&D, SPERIAN, PHILIPS, SPIREL, LEXMARK, ATMEL, SULLAIR, SCHNEIDER ELECTRIC, COMECA SYSTEMES, FAGOR/BRANDT, PROMA, SAVOYE SA, SECA, CASSIDIAN, ALSTOM POWER, SAGEMCOM, SAFRAN/SAGEM, THALES, FEDERAL MOGUL SEALING SYSTEMS, ANOVO, RENAULT, PSA, ARCELORMITTALL, HONEYWELL, SCHINDLER, les Fonderies du Poitou, MBF, ERHEL-HYDRIS, ANSELDO BREDAS, HIVET, STECO, FORD, RVI, STX, et bien d'autres.

Dans la liste des entreprises citées, les situations ont été différentes et nous avons pu éviter :

certaines licenciements, certains découpages, à l'instar de Safran/Sagem et THALES, certaines ventes de sites, en particulier dans l'aéronautique pour les aérostructures, sauver des entreprises, à l'instar, pour les dernières en date, des Fonderies du Poitou et de Steco.

Vu le contexte et le nombre d'entreprises en difficulté, dès 2008 et quelques mois après notre congrès de 2008, nous avons anticipé les difficultés à venir.

Nous avons adressé un courrier le 2 décembre 2008 au président de la République afin d'attirer son attention et lui demander la mise en place d'une cellule de crise pour l'emploi, ainsi qu'une négociation sur le chômage partiel.

En décembre 2008, cette négociation a dans un premier temps eu lieu au niveau interprofessionnel avec une meilleure indemnisation, portée de 50 à 60 %, du salaire brut.

Et dans un deuxième temps, en 2009, au niveau de la branche avec des mesures d'urgence pour l'emploi avec, là aussi, une meilleure indemnisation du chômage partiel allant jusqu'à 65 %.

Cela afin d'anticiper et d'aider nos syndicats qui seraient concernés et rencontraient des difficultés économiques dans leurs entreprises.

Nous avons réalisé, à ce titre, un document à destination de nos structures sur l'utilisation et les conditions du chômage partiel.

Dans la continuité des négociations interprofessionnelles et de branches, des négociations ont également eu lieu dans les entreprises avec des accords plus favorables allant jusqu'au maintien total des salaires.

En 2010, face à des secteurs qui continuaient à rencontrer des difficultés ou en rencontraient de nouvelles, ont été reconduites, à la demande de FO, les mesures d'urgence pour l'emploi avec l'APLD.

L'objectif prioritaire de nos démarches était de sauvegarder les emplois et les compétences dans les entreprises. Face à ce constat, et dans le but de ne pas rester dans une situation de crise où l'emploi diminue et le chômage par-

tiel sert d'amortisseur, nous avons accentué d'autres démarches.

La défense de l'industrie

Dans le cadre de la défense de l'industrie, nos actions ont été très nombreuses. Dès 2007, nous avons notamment participé à la négociation de la mise en place de la charte automobile, que nous avons signée en juillet 2008.

Nous avons aussi participé aux Etats Généraux de l'Automobile du 20 janvier 2009 et aux Etats Généraux de l'Industrie qui se sont tenus d'octobre 2009 à mars 2010.

Nous avons également participé, avec notre Confédération, aux travaux de la Conférence Nationale de l'Industrie (CNI), en particulier au bureau, mais cela n'a pas été sans mal.

Avec la Confédération, nous avons dû nous battre dès le départ, afin de siéger au bureau de la CNI.

En effet, en fonction du décret de mise en place, il n'y avait au départ que deux organisations syndicales et pour ne pas les citer, mais vous allez les reconnaître, puisqu'il s'agit des deux ânes de la représentativité.

Nous avons participé aux séances plénières et filières industrielles (automobile, aéronautique, construction ferroviaire, construction navale, éco-industrie, STIC, IAA, industrie de la santé, chimie et matériaux, mode/luxe, biens de consommation, nucléaire), y compris dans certains groupes transversaux.

Un grand merci aux camarades qui ont participé en plus des secrétaires fédéraux aux travaux de la CNI, à savoir Jean-François Knepper, Eric Devy, Stéphane Martegoute, Marc Colombani, Nicolas Stringhetta, Jean-Philippe Nivon et Bernard Maurel. Au passage, un grand merci aussi, mais la liste serait trop longue, à l'ensemble des camarades qui ont été nos relais aux niveaux régional et territorial sur la charte et les états généraux de l'automobile, de l'industrie ou de la CNI.

Après ces travaux, un rapport a été rédigé avec comme titre : "Ensemble, réindustrialiser la France pour la croissance et l'emploi".

Nous souhaitons, toute comme notre Confédération, que le nouveau gouvernement pérennise la CNI et ce sans aucune instru-

mentalisation, comme cela a pu être le cas sur le précédent rapport, en particulier sur la compétitivité.

Dans le cadre de notre revendication phare pour la création d'une banque nationale de l'industrie, nous avons obtenu en partie satisfaction avec la création du FSI (Fonds Stratégique d'Investissement).

A ce titre, le nouveau gouvernement souhaite mettre en place une banque publique d'investissement qui pourrait intégrer le FSI, OSEO, la CDC au sein d'une structure unique. Elle serait dotée de 20 milliards d'euros.

Mes cher(es) Camarades, le gouvernement va dans le sens de notre revendication, mais quand à l'utilisation et l'efficacité de cette structure, nous jugerons sur les faits.

Nous avons également participé aux semaines de l'Industrie, à l'Observatoire du "Fabriqué en France" et aux échanges entre le MEDEF/UIMM/UPA/CGPME/GFI et les organisations syndicales représentatives. Et au niveau national, aux échanges tripartites avec les pouvoirs publics.

Nous avons aussi participé à des discussions et réunions de travail entre les branches patronales de la Métallurgie et de la Chimie et les fédérations syndicales.

Nous sommes parvenus à un manifeste commun, ainsi qu'à une lettre paritaire en date du 15 décembre 2009 adressée au président de la République, aux ministres de l'époque, et conseillers et groupes parlementaires concernés, afin de livrer les principales réflexions et orientations des acteurs précités.

Dans le cadre de ces discussions paritaires, FO METAUX a obtenu que 4 axes prioritaires soient retenus, et non les moindres quand on connaît les positions patronales :

1. La refonte du système d'aides aux entreprises dans un ensemble simple avec des objectifs et sous des conditions précis ;
2. Le développement de politiques de filières plus transparentes et interactives, associant grands groupes et PME, donneurs d'ordre et sous-traitants ;
3. La définition de la productivité au-delà des seuls critères financiers ;
4. La gestion des emplois et des compétences articulant les dimensions entreprises, filières et territoires.

Nous avons également eu des échanges avec IG Metall et deux autres organisations syndicales françaises, avec plusieurs réunions de travail à l'issue desquelles a été publiée une déclaration commune de politique industrielle, que vous pouvez lire dans notre livre blanc.

Au travers de toutes nos actions, en particulier avec la CNI, nous avons le sentiment de contribuer à la genèse des filières, voire à la genèse d'une politique industrielle.

Car nous sommes bien obligés de constater qu'elle était en grande partie inexistante en France depuis de nombreuses années, malgré tous les discours ambiants stériles et les interventions limitées au cas par cas.

Dans le cadre des engagements que nous avons pris auprès de vous, nous avons réalisé une nouvelle documentation sur la suite



de nos actions en faveur de la défense de l'industrie à destination des candidats à l'élection présidentielle de 2012.

Il s'agit de notre "Livre Blanc, pour la défense de l'industrie ACTE III".

Tout d'abord, un constat : depuis 2007, nous observons que, grâce à nos actions, l'ensemble des acteurs de ce pays, les politiques comme les employeurs, ont pris conscience de la nécessité de défendre et de soutenir l'industrie.

Mais nous ne pouvons pas nous contenter d'une prise de conscience. Il est plus que temps de passer des paroles aux actes en gravant dans le marbre l'impérieuse nécessité de maintenir tous les secteurs industriels sur notre territoire et d'en développer de nouveaux.

Et, contrairement à ce qui est de mise aujourd'hui, notamment dans la métallurgie, de développer et d'augmenter les emplois au lieu de tenter, au mieux, de les maintenir, au pire, de les supprimer. Il est vital d'inverser la spirale infernale du chômage. À ce jour en France, nous avons environ 3 millions de chômeurs.

Certains acteurs de ce pays s'étonnent ces derniers jours de la montée du chômage des jeunes, oui mes chers camarades certains acteurs qui jouent la comédie, car vouloir faire travailler les anciens ne libèrent pas d'emploi pour les jeunes.

La défense de l'industrie en France, tout comme en Europe -on l'a vu dernièrement avec l'exemple des satellites-, est une priorité qui ne peut plus attendre, sous peine de laisser perdurer une désindustrialisation désastreuse et déjà trop engagée face à nos concurrents mondiaux.

Les employeurs ne veulent pas que l'Etat s'immisce dans la gestion des entreprises, mais ils n'hésitent pas à lui demander d'intervenir pour obtenir des aides financières ou, en fonction de l'actualité, diminuer les "charges sociales" au prétexte d'une meilleure compétitivité et ce, sans apporter de garanties, ni à notre système social ni à l'emploi.

Dans ce cadre, les candidats à l'élection présidentielle ont été fortement sollicités, car le MEDEF, la CGPME, l'UIMM, l'UPA, l'AFEP, le CNPA, etc. avaient un certain nombre de demandes, voire de "revendications", en par-

ticulier concernant le transfert de certaines charges vers l'impôt ou TVA sociale, ce sur quoi nous étions en désaccord.

Mes cher(es) camarades, s'il s'agit de défendre l'industrie, nous disons un grand OUI, mais s'il s'agit seulement de jouer sur les coûts salariaux et la protection sociale, nous opposons un grand NON.

Dans tous les cas, et pour répondre au sujet essentiel de la défense de l'industrie, nous avons souhaité, au travers de ce livre, développer trois parties :

- La première dresse un constat et le bilan de nos actions et revendications depuis le Livre Blanc de 2007.

- La deuxième porte sur la compétitivité, qu'il faut développer de façon "loyale", c'est-à-dire en prenant en compte tout ce qui fait l'attractivité d'un pays, et pas seulement le coût du travail (recherche, logistique, formation, services publics, etc.)

- La troisième revient sur le combat nécessaire à mener contre les externalisations et délocalisations qui désindustrialisent notre pays et nuisent à nos emplois et à notre protection sociale.

Pour conclure, nous y exposons nos revendications pour la défense de l'industrie.

Dans le Livre Blanc de 2007, nous nous inquiétons des conséquences néfastes du libéralisme moderne. Le moins que l'on puisse constater aujourd'hui, c'est que la crise des marchés financiers qui nous touche depuis 2008 nous donne plus que raison.

La mondialisation, telle que la pratiquent les tenants des marchés financiers et ceux de la logique financière, alliée à l'absence de vision stratégique pour l'industrie, génère toujours davantage de remises en cause d'acquis sociaux et de destructions d'emplois, accentuées par les délocalisations et externalisations.

A FO Métaux, nous restons persuadés que la défense de l'industrie doit s'organiser à tous les niveaux. Et ce, sans cogestion, en gardant chacun notre rôle, du simple citoyen en passant par les salariés, les organisations syndicales, les chefs d'entreprise, les politiques, les instances ayant un lien avec l'industrie, enfin, les médias.

C'est seulement dans cette dynamique que notre industrie retrouvera la place qui doit être la sienne.

Nous avons envoyé notre "Livre Blanc Acte III" aux dix candidats à l'élection présidentielle, ainsi qu'aux présidents de région, PDG et RH de nos secteurs et aux chambres patronales de l'UIMM.

Nous avons reçu, tout comme en 2007, deux réponses sur les 10 candidats. A savoir, une directe de M. Hollande et une deuxième du directeur de campagne de M. Sarkozy, pour les autres, silence radio !

Nous avons par contre reçu davantage de réponses de la part des présidents de région et des PDG et RH.

Notre Livre Blanc a été repris par le magazine L'Usine Nouvelle avec un article et une mise en ligne sur son site internet, ainsi que par Liaisons Sociales et La Lettre des Achats, avec une interview.

Nous savons qu'il est bien perçu, et que notre travail a été salué par des membres du bureau de la CNI.

Pour finir sur ce point, le nouveau gouvernement a mis en place un ministère du Redressement productif.

Le premier gouvernement du précédent quinquennat n'avait pas mis en place de ministre de l'industrie. Par la suite, il avait mis un ministre qui s'impliquait, mais en fonction du contexte politique. Il l'a changé pour en mettre un autre qui ne nous a pas laissé que de bons souvenirs quant à son implication envers l'industrie.

Alors, mes cher(es) camarades, quel que soit le titre du ministère, nous devons exiger un ministère avec des moyens, non soumis au diktat de Bercy, disposant d'une réelle stratégie industrielle et qui exige des contreparties aux aides financières allouées aux entreprises afin de développer l'emploi.

La pratique contractuelle et conventionnelle

Au niveau interprofessionnel

La pratique contractuelle et conventionnelle ne se mesure pas simplement au niveau de la Fédération ou de nos syndicats et sections

syndicales. Elle se situe également, en amont, au sein de la Confédération.

Les négociations interprofessionnelles ont été très nombreuses et nous avons participé, à la demande de la Confédération, à certaines d'entre elles. 59 accords, avenants ou conventions ont été négociés, et notre Confédération en a signé 49. Ces accords sont détaillés dans le rapport d'activité du congrès

On se rend compte que la négociation collective a été riche. Sur les décisions prises par le Bureau Confédéral de signer ou non les différents accords, nous avons été totalement en phase avec les argumentaires développés.

Malgré ce bon résultat, il y a eu, comme nous le craignions lors de notre précédent congrès fédéral, un échec de la négociation interprofessionnelle sur la pénibilité, le Medef ne voulant pas que les entreprises paient seules les départs anticipés. Et en particulier, le secteur des services qui refuse de payer pour l'industrie, ce qui est inadmissible.

Sur la représentativité et le financement des organisations syndicales. Après la position commune du 9 avril 2008 signée par la CGT, la CFDT, le MEDEF et la CGPME, la loi du 20 août 2008 sur la représentativité et la durée du travail a été votée.

FO a fait un recours auprès du BIT, qui nous a donné partiellement raison. La Fédération, avec des UD et/ou des syndicats, a également transmis plusieurs dossiers judiciaires auprès des tribunaux afin de combattre cette loi injuste et liberticide.

Au niveau de la Branche

La politique conventionnelle au sein de nos différentes branches aura été très active. Nous

avons signé tous secteurs confondus 72 accords de branche.

Un commentaire pour la branche de la métallurgie, la politique conventionnelle aurait pu être plus active s'il n'y avait pas eu, en 2007, la fameuse " affaire UIMM ", qui a abouti en 2008 à une année blanche. Avec au passage, un acharnement contre les organisations syndicales qui avait pour but de nous nuire. Il est vrai que les corps intermédiaires gênent.

Nous devons vous préciser malheureusement que nous avons connu un échec sur une négociation et ce dans toutes nos branches.

Il s'agit de la pénibilité, pour laquelle aucune organisation syndicale n'a voulu signer. L'UIMM a refusé notre proposition sur la réparation de la pénibilité.

Et pour cause : elle partageait la position du précédent gouvernement sur les retraites et ne voulait pas augmenter les charges des entreprises.

Nous avons pourtant présenté un projet paritaire avec une cotisation employeur et salarié. La nouvelle équipe de l'UIMM a loupé en ce sens la poursuite d'un dialogue social constructif avec son prétendu attachement au paritarisme.

Ce désaccord ne va pas nous empêcher de revendiquer à nouveau des départs anticipés et de demander des comptes sur le fonds qui a été créé dans le cadre de la pénibilité et qui est doté de 20 millions d'euros.

Pour l'année 2012, les thèmes sont :

Dans le rapport d'activité en page 24, vous avez les futurs thèmes de négociation

Au vu de ces thèmes, nous avons spécifié, vu le contexte économique, notre désaccord quant à une éventuelle négociation sur les classifications et rappelé notre vigilance sur le dispositif conventionnel de la métallurgie.

Nous avons entamé par des groupes de travail les thèmes sur les champs d'application et les salariés en situation de handicap.

Au niveau national

Nous avons également négocié les barèmes des appointements minima des Ingénieurs & Cadres. Ils ont été revalorisés chaque année, sauf en 2010, car l'UIMM voulait un accord avec au moins trois organisations syndicales.

Pour la Fédération, ces négociations sont importantes car elles donnent le ton pour lancer chaque année les négociations territoriales et d'entreprise.

Dans la sidérurgie, au niveau du GESIM, nous avons aussi signé quatre accords en 2008, 2009, 2010 et 2011 sur les minima et les différentes primes.

Au niveau territorial

En ce qui concerne les barèmes de salaires minima territoriaux, sur 74 conventions territoriales et d'après les accords qui nous parviennent :

Entre 2008 et 2011, il y a eu 168 accords dont 154 signés par nos secrétaires d'USM

Par rapport à notre dernier congrès, nous nous rendons compte d'une diminution en 2009 et 2010 des accords territoriaux, au prétexte de la crise et de l'inconnu.

Dans tous les cas, pour nous et les salariés des petites entreprises, car il s'agit là des minima qui les impactent directement, on ne joue pas avec les augmentations salariales.

Nous notons par contre une remontée du nombre d'accords en 2011. Et pour 2012, nous en sommes d'ores et déjà à 30 accords pour les 5 premiers mois.

Au niveau territorial, il convient d'ajouter les négociations de certaines conventions collectives territoriales et la continuité des négociations sur la mise en place des garanties de prévoyance au sein des conventions collectives.



Mes cher(es) camarades, nous vous demandons de faire attention dans les renégociations des conventions collectives territoriales, car certaines chambres patronales n'hésitent pas à remettre en cause nos accords nationaux avec comme objectif de nous les refaire négocier au niveau national. Attention notamment au principe de faveur !

Salaires

L'ex-président de la République devait so-disant être l'homme du pouvoir d'achat. Pour cela, il a commencé avec un slogan : "Travailler plus pour gagner plus".

Ensuite, il a voulu instaurer une prime sur les dividendes à laquelle les employeurs ont répondu, en partie, par une pure provocation : avec des propositions à 24 euros, voire 3,50 euros !

En fait, pour une prime qui devait être de 1 000 euros, le montant aura été en moyenne dans la métallurgie de 300 euros, et pas pour tout le monde.

Dans tous les cas, les salariés ne demandent pas l'aumône et les chefs d'entreprise doivent récompenser et répercuter le fruit des bénéfices aux salarié(e)s qui contribuent au quotidien aux résultats et à l'image de leurs sociétés.

Mes cher(es) camarades, un constat sur ce triste bilan : malgré un soutien inconditionnel au président de la République de l'époque, le Medef n'a pas suivi cette proposition de prime sur les dividendes.

Pour notre part, il est vrai que nous sommes d'accord pour que les salariés puissent récupérer tout ce qu'ils peuvent. Ce qui est dans la poche des salariés s'y trouve mieux que dans celle des patrons.

L'augmentation des salaires demeure pour les salarié(e)s une priorité ; ils n'attendent pas après des "mesurettes".

La meilleure façon de répondre à leurs attentes passe par l'un des axes majeurs de FO : la pratique contractuelle et conventionnelle, garante de la paix sociale.

En ce sens, grâce à votre détermination et vos convictions, et malgré un contexte parfois défavorable, vous avez obtenu des accords garantissant, voire améliorant, le pouvoir d'achat.

Mes chers camarades(es), nous tenons à vous féliciter pour ces accords salariaux qui sur ces quatre dernières années vous ont permis d'obtenir de bonnes augmentations salariales.

Parfois, et lorsque cela a été nécessaire pour arriver à des accords, vous avez été contraints, face à l'intransigeance de certains employeurs -dont certains ont essayé de profiter de la crise- de déclencher un rapport de forces pour obtenir des augmentations de salaire.

Eh bien, mes cher(es) camarades, vous avez bien fait, à l'instar de nos camarades d'Airbus qui en 2010 se sont fait respecter et ainsi permis une bonne politique salariale dans le groupe EADS.

Tout comme l'ont fait les équipes d'Eurocopter en 2011 et d'autres syndicats selon les entreprises.

Mes cher(es) camarades, un rappel important : les compléments de salaire liés à des primes, mais aussi l'intéressement et la participation, continuent de faire l'objet de nombreuses négociations qui aboutissent à des accords permettant de trouver des solutions positives pour les salariés concernés.

Ces éléments, comme nous le rappelons sans cesse, doivent apporter un " plus " et non se substituer aux augmentations salariales.

Mes cher(es) camarades, sur les salaires, un point important puisque certains politiques ou patrons nous mettent toujours en avant les exemples allemands.

Nous devons nous aussi et ne pas nous en priver, mettre en avant ce qui a été obtenu par nos camarades d'IG Metall, à savoir 4,3 % d'augmentation salariale sur 12 mois.

Nous félicitons au passage nos collègues métallistes allemands, et nous demandons à Marlène Roth, ici présente, de leur transmettre toutes nos félicitations et en particulier à mon homologue Berthold Hubert, avec lequel nous échangeons régulièrement.

Mes cher(es) camarades, en fonction de la presse européenne et mondiale qui n'arrête pas de citer l'Allemagne en exemple, Berthold Hubert avait indiqué dans les journaux allemands : "Puisque nous sommes sacrément bons, nous devons avoir des salaires appropriés pour les salariés comme pour les managers." Nous lui donnons raison.

Tout comme en France, où les salarié(e)s sont eux aussi très bons sur de nombreux sujets et avec, rappelons-le sans cesse, l'une des meilleures productivités mondiales.

Alors, mes cher(es) camarades, nous allons aussi mettre l'exemple d'IG METALL en avant. Si vous avez les mêmes revendications qu'eux, les patrons vont sûrement s'étrangler.

Mais nous comptons sur vous pour leur relayer notre position ; il faut en effet qu'ils retirent leur détermination à vouloir nous imposer des accords de compétitivité au détriment des augmentations de salaire. Ils se permettent même de proposer des diminutions de salaire ou de primes.

En ce sens, nous devons tout mettre en œuvre pour faire échouer la négociation interprofessionnelle sur la compétitivité, pour laquelle le MEDEF et l'un des deux ânes sont d'accord, contrairement aux autres organisations syndicales, pour continuer.



L'Europe et l'international

La FEM est devenue IndustriALL Europe

Du 14 au 16 mai, une délégation de la Fédération a participé à la dissolution de la FEM et le 16 au congrès de création de la nouvelle fédération syndicale européenne de l'industrie.

Il s'agit d'IndustriALL European Trade Union, qui est en fait la fusion des trois anciennes fédérations : la FEM pour la Métallurgie, l'EMCEF pour la Chimie et la FSE-THC pour le Textile, l'Habillement et le Cuir.

Plus de 550 délégué(e)s et invité(e)s ont assisté à ce congrès fondateur et à la création de la nouvelle organisation qui représentera plus de 7 millions de travailleuses et travailleurs syndiqué(e)s et 34 millions de salariés(es) dans l'industrie européenne.

Le congrès a élu comme président Michaël Vassiliadis (ex-président de l'EMCEF-IG Metall) et comme secrétaire général Ulrich Eckelmann (ex-secrétaire général de la FEM-IG Metall).

Le congrès a également élu trois vice-présidents : Renzo Ambrosetti (UNIA, Suisse), Valeria Fedeli (Filtem-CGIL, Italie) et Anders Ferbe (IF Metall, Suède) ; et, trois secrétaires généraux adjoints : Bart Samyn (ex-FEM), Sylvain Lefebvre (ex-EMCEF) et Luc Triangle (ex-FSE-THC).

Cette nouvelle fédération européenne sera dirigée par un comité exécutif regroupant dans un premier temps tous les affiliés, soit plus de 230 syndicats, et un comité directeur plus restreint.

Le congrès fondateur a adopté une résolution politique qui pose les fondations du travail à accomplir dans quatre domaines clés :

la politique industrielle, la politique d'entreprise, la négociation collective et le dialogue social.

Nous souhaitons également au travers de cette résolution mettre fin aux politiques d'austérité et réclame des investissements pour favoriser la croissance économique.

Pour nous, membre fondateur de la première Fédération Européenne de l'Industrie (Comité Métal Européen, dénommée ensuite FEM).

La nouvelle Fédération IndustriALL European Trade Union doit symboliser un changement de cap pour une Europe plus sociale, avec une croissance soutenue pour davantage d'emplois et une solidarité plus forte en faveur des salarié(e)s, avec une meilleure répartition des revenus et richesses en Europe.

Les syndicats des différents pays se réuniront à nouveau sur un plan mondial du 18 au 20 juin afin de créer, sur cette lancée, une nouvelle fédération syndicale de l'industrie mondiale qui sera dénommée IndustriALL Global Union.

Ces regroupements aux niveaux européen et mondial devront nous permettre d'être plus forts et de peser sur les organisations patronales et les différentes instances européennes et mondiales.

Dans tous les cas, pour revenir plus précisément sur ce qui se passe en Europe, et pour combattre l'austérité et contrecarrer les politiques néolibérales, nous pensons fortement qu'il faudra agir également sur un plan européen afin de se battre contre les plans d'austérité et pour relancer la nécessaire croissance économique française et européenne.

Nous souhaitons également, mes cher(es) camarades, remercier tous les militantes et militants et la liste est longue, qui nous aident et participent nombreux aux différents groupes qui, il y a encore quelques jours, était dénommés la FEM et aujourd'hui IndustriALL TRADE European Union.

Nous vous solliciterons à nouveau, tout comme nous avons commencé à le faire avec la Confédération, pour travailler avec les Fédérations FO concernées par cette nouvelle Fédération Européenne, à savoir : la Défense, la Chimie et la Pharmacie, avec pour chacune également le Textile, Cuir et Habillement, enfin l'Energie et les Mines.

Mes cher(es) camarades, il faut savoir que dans cette Fédération Européenne, tout comme la précédente de la Métallurgie, nous travaillons par région ; la nôtre est celle du sud-ouest.

Elle comprend les organisations syndicales de l'Espagne, du Portugal, de la France et de la Principauté de Monaco. Avec la nouvelle Fédération, et pour la France toutes organisations syndicales françaises confondues, ce ne sont pas moins de 23 fédérations.

La région participe au comité directeur. Pour la France, et pour la première rotation entre toutes ces fédérations, nous avons pris, sur les 4 ans entre deux congrès et pour deux années, le premier tour.

Pour FO, en tant que titulaire Paul Ribeiro, de la Métallurgie, et en tant que suppléant, Joël Chartaux de la Chimie.

La FIOM

Notre action syndicale internationale s'inscrit également dans le cadre de la Fédération Internationale des Organisations de Travailleurs de la Métallurgie (FIOM).

Son 32ème congrès a eu lieu à Göteborg en Suède, du 24 au 27 mai 2009, auquel huit délégués de la Fédération ont participé parmi les 700 présents en provenance de 80 pays.

C'était le dernier congrès de notre ami Marcello MALENTACCHI, Secrétaire général de la FIOM depuis 20 ans.

Nous sommes intervenus à ce congrès, et nous avons fait le point sur les conséquences de la crise économique au sein de la métallurgie.

Nous avons rappelé l'importance qu'il y avait à défendre l'industrie en France, mais également en Europe et dans le monde entier, afin d'apporter la solidarité internationale à l'ensemble des salariés.

Face à la nécessité de défendre les salariés de tous les pays, à l'éloignement des centres de décisions des entreprises, avec plutôt des financiers que de vrais capitaines d'industrie.

Nous avons rappelé les revendications portées par FO, notamment l'application des accords-cadres internationaux ou le respect des droits syndicaux à travers le monde, et avons remercié comme il se doit Marcello MALENTACCHI en lui souhaitant une bonne retraite.

Nous sommes également intervenus sur le programme d'actions, nous avons plaidé pour une FIOM en capacité de promouvoir et de mener des campagnes afin d'agir efficacement lorsque des multinationales, voire des pays ou des régions, violent les droits des salariés, et ainsi lui donner une impulsion plus grande pour mener à bien sa mission grâce à une implication accrue par delà les frontières.

Une nouvelle équipe a été élue à la tête de la Fiom avec l'arrivée de Jyrki RAINA (de Nordic IN) au poste de secrétaire général et de Berthold HUBER (d'IG Metall) au poste de président.

Nous avons reçu à Toulouse, les 26 et 27 mars 2012, Jyrki RAINA et Jenny HOLD-CROFT. Ils ont pu visiter le site de l'A380 d'Airbus et ils se sont rendu compte, mais ils le savaient, de la force de FO Métaux. Ils ont également visité les satellites d'Astrium.

Notre action dans la Fiom, et bientôt dans IndustriALL Global Union, s'inscrit totalement dans le combat que nous menons depuis l'origine, celui de la liberté, de l'indépendance et de la négociation collective.

Il convient de rappeler que FO Métaux est membre fondateur de la Fiom et que, depuis 1974, l'ensemble des organisations françaises nous ont rejoints progressivement.

Nous tenons à féliciter et à remercier les nombreux mandatés FO qui ont participé aux nombreux groupes de travail de la Fiom et aussi, sous son égide, aux actions de formation pour les syndicats des pays de l'Est, notamment avec plusieurs fédérations syndicales d'Ukraine et de Russie, avec des programmes de formation de formateurs.

Pour conclure, dans le cadre des nouvelles Fédérations Européenne et Internationale de l'industrie, nous veillerons à une bonne représentation des affiliés, en particulier de la France, qui, au travers de la pluralité syndicale, doit pouvoir s'exprimer en tant qu'organisations syndicales représentant leurs adhérents et non pas regroupées par pays.

Nous resterons très vigilants afin de défendre et faire prendre en compte nos positions et revendications, définies lors de nos congrès, dans ces deux nouvelles fédérations industrielles.

La Confédération FO

De nombreux syndicats de la Métallurgie ont participé activement au XXI^e congrès confédéral, qui s'est tenu du 14 au 18 février 2011 à Montpellier.

Dix métallos se sont exprimés à la tribune avec des interventions de qualité. Les métallos ont été également nombreux à s'inscrire et participer aux commissions des résolutions. Le rapport d'activité a été voté à 97,28 % et le rapport de trésorerie à 97,47 %.

Ce fut un Congrès de rassemblement où l'accent a été mis sur le nécessaire développement de notre organisation syndicale.

A l'issue de ce congrès, Jean-Claude MAILLY a été réélu à l'unanimité secrétaire général de la Confédération.

Notre Fédération a également vu la réélection de Jean-Marc BILQUEZ comme secrétaire confédéral.

Votre serviteur a été réélu à la Commission Exécutive Confédérale, et Hervé PERIER a été élu à la Commission de Contrôle.

Jean-Louis DUPAIN et Franck LAUREAU ont été élus à la Commission Confédérale des Conflits.

L'expression de la Confédération portée par son Secrétaire Général nous convient parfaitement. Il a su redonner du crédit et de la force à notre organisation syndicale.

La Fédération travaille de mieux en mieux avec la Confédération. Par les temps qui courent, nous nous devons d'être unis pour faire de notre organisation syndicale la première de ce pays.

La Fédération FO Métaux

Durant ce mandat, la vie fédérale a été très active, de même que son fonctionnement, avec

DÉCEMBRE 2012 : ÉLECTIONS TPE FO SE MOBILISE !

En décembre 2012, près de 4 millions de salariés des Très Petites Entreprises (TPE) seront appelés pour la première fois à voter pour une organisation syndicale. Leurs voix seront prises en compte pour calculer au niveau national et au niveau des branches notre représentativité. Votre représentativité.

Il faut tout faire pour qu'un maximum de bulletins FO soient glissés dans les urnes. Nous devons faire de ces élections un succès.

**VOTRE PARTICIPATION SERA DÉTERMINANTE !
NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR AIDER FO À MENER
CETTE CAMPAGNE !**

une implication importante des secrétaires et délégués fédéraux lors des différentes assemblées générales de nos structures, tant dans les syndicats que dans les USM.

Mes cher(es) Camarades, dans le cadre de la représentativité, il faut que vous teniez régulièrement vos assemblées générales en y respectant également vos obligations de transparence financière. Cela vous évitera tout désagrément.

En ce sens, des formations syndicales se sont déroulées, tout en tenant compte de notre stratégie de développement et des évolutions législatives. Ce thème est résumé dans la partie "Formation Syndicale" du rapport d'activité.

Au passage, un grand merci à l'équipe fédérale de formateurs, dont la plupart ne sont pas permanents.

Nous avons également tenu nos différentes conférences de branche :

Le secrétariat et le bureau fédéral ont souhaité une harmonisation dans la présentation des rapports de branches afin de mieux visualiser l'identité de FO Métaux.

Pour la première fois, nous avons organisé la conférence nationale de la mécanique et regroupé, dans une autre conférence, les métaux ferreux et non ferreux.

Dans le futur, nous avons pour objectif de regrouper les Fonderies dans cette même conférence.

L'intérêt est d'essayer de poursuivre notre logique, y compris dans ce que nous développons dans nos revendications pour la défense de l'industrie, pour un travail en filières et en coordonnant, si nécessaire, le travail de plusieurs Secrétaires Fédéraux.

Egalité professionnelle

L'égalité professionnelle reste un thème sur lequel nous souhaitons avancer. A ce titre, nous avons régulièrement réuni un groupe de travail mixte qui étudie les différentes évolutions à la fois législatives et conventionnelles. Ce groupe nous a aidés pour notre négociation de branche de 2009.

Un accord en date du 30 juin 2009 a été signé afin de mettre en place des mesures per-

mettant la suppression des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes. Au travers, notamment, d'enveloppes budgétaires spécifiques qui doivent s'ajouter aux mesures générales sur les salaires lors des négociations annuelles obligatoires.

Des réunions d'échanges et d'analyse avec la Confédération et le groupe de travail se sont également tenues au siège de Fédération. Nous avons aussi participé aux réunions organisées par la Confédération, ainsi qu'à celles de la FEM et de la FIOM.

Ce groupe de travail a également réalisé le 7 juin 2011, à destination de nos structures, un questionnaire afin d'essayer de suivre les évolutions et les applications des accords de branche de la Métallurgie et des secteurs rattachés ainsi que les accords d'entreprise.

Ce questionnaire doit aussi nous servir d'outil d'analyse et nous permettre de développer nos revendications en lien avec ce thème. Malheureusement, nous n'avons pas eu beaucoup de retours de la part de nos implantations.

Un premier bilan a été réalisé, mais il est encore trop tôt pour en tirer des conclusions. Une relance sera faite afin d'obtenir le plus de réponses possible.

Les jeunes

Après les différentes actions menées par la Fédération sur plusieurs années envers les jeunes, une formation fédérale spécifique a été organisée pour eux au mois de mai 2008 et une seconde en mai 2009, avec des groupes de travail pour mieux répondre à leurs attentes.

Les responsables jeunes de la Fédération ont également, lors de ces quatre dernières années, participé aux réunions spécifiques jeunes dans le cadre de la Confédération, de la CES, de la FIOM et de la FEM.

La Fédération compte activement sur les "commissions jeunes" des syndicats et sur leurs actions dans les entreprises, où elles sont les plus adaptées pour répondre aux attentes des jeunes.

Nous devons continuer nos démarches pour les intégrer dans les équipes syndicales. Leurs capacités d'adaptation aux changements en font un atout indiscutable face aux évolutions

industrielles, économiques techniques, et sociales que nous sommes en train de vivre.

Un stand jeune est présent dans notre congrès, il faut que vous passiez les voir.

Les cadres

En juin 2008, la Fédération a réalisé une plaquette à destination de ses structures afin de les aider dans la syndicalisation des cadres. Le groupe de travail des cadres s'est réuni régulièrement et a abordé différents thèmes. Un excellent travail a été effectué.

Il convient maintenant de le retranscrire pour aider au mieux nos syndicats et sections syndicales afin de faire adhérer les ingénieurs et cadres, qui sont des salariés comme les autres.

En ce qui concerne les femmes, les jeunes ou les cadres, les congressistes devront se prononcer afin de savoir s'il y a lieu de continuer des actions spécifiques ou bien de regrouper l'ensemble dans la stratégie globale des syndicats et sections syndicales.

Les retraités

Tout d'abord, un merci à notre ami Alain Seften qui nous a donné un coup de main en rédigeant plusieurs articles pour le FO Métaux. Il n'est en effet pas facile de connaître ses droits, et avec les différentes évolutions législatives cela est devenu plus compliqué. Il siège également à l'UCR, où il fait entendre par sa voix la Fédération et les Métallos.

Mes cher(es) camarades, les anciens salariés et nouveaux retraités sont des adhérents, il convient de tout faire pour les garder dans les structures FO. Un grand merci aux militantes et militants qui s'impliquent en ce sens et siègent dans nos différentes structures.

Concernant la communication et l'information :

Pour informer les différentes structures et instances de la Fédération, nous avons eu une communication plus interactive et plus dense, avec l'envoi des circulaires fédérales par courrier et par mail pour celles et ceux qui l'ont souhaité.

Nous invitons d'ailleurs nos syndicats à utiliser ce moyen moderne pour recevoir, en plus de la circulaire papier, plus rapidement les infor-

mations. Vous avez dans vos sacoches un formulaire à remplir.

83 circulaires fédérales ont été rédigées, soit une moyenne de 20 circulaires par an et une augmentation de 24 % des circulaires par rapport au dernier congrès de 2008. Elles font part de la situation générale et économique et donnent les positions de la Fédération.

En plus de ces circulaires, 28 circulaires à destination des structures des Services de l'Automobile ont été réalisées.

En fonction de l'actualité, nous avons aussi rédigé plus de 85 communiqués de presse, soit une moyenne de 20 communiqués par an.

Des échanges plus nombreux aussi, à la fois par courrier et mail, avec les membres de la CA Fédérale en plus des courriers traditionnels. Nous avons décidé de communiquer par mail ; les membres de la CA fédérale ont ainsi reçu plus de 250 mails.

Afin de répondre au mieux aux attentes de nos syndicats sur la vie de la Fédération, et pour tenir compte du contexte général et de l'actualité, nous avons organisé, en plus des CA Fédérales statutaires, deux Commissions Administratives Fédérales extraordinaires. Celles-ci ont été réparties en 7 groupes de travail afin d'étudier 7 thématiques différentes :

1. Pratique contractuelle et Paritarisme ;
2. Représentativité ;
3. Communication ;
4. Industrie-Livre Blanc ;
5. Retraite-Prévoyance ;
6. Les Enjeux-les Besoins ;
7. Les Cadres.

Les travaux de ces groupes de travail ont été très fructueux, avec une implication et une expression forte des membres de la CA Fédérale.

Mes chers camarades(es), ces groupes de travail nous ont permis de prendre de nombreuses décisions.

Le logo de la Fédération a été modifié, avec une proposition d'harmonisation pour nos USM et Syndicats.

Après ce changement de logo, nous avons refait le matériel de propagande. Vous avez

reçu, la semaine dernière, une circulaire spécifique avec une plaquette de présentation de ce matériel et deux bons de commande.

Une partie de ce matériel est gratuite en fonction du nombre de militants actifs ; et pour ceux et celles qui le souhaitent, une autre partie du matériel, en fonction des besoins, est payante.

Dans le même cadre, le journal "FO Métaux" a été réactualisé et nous avons comme projet de le "relooker".

Le site Internet actuel de la Fédération va être entièrement rénové.

Il faut préciser que ce site est de plus en plus consulté. Pour rappel, en 2007 : 49 566 consultations (moyenne mensuelle : 4 630) ; en 2010 : 73 884 consultations (moyenne mensuelle : 6 157) ; en 2011 : 97 633 consultations (moyenne mensuelle : 7 512), soit une augmentation de la consultation mensuelle de plus de 62 % depuis 2007.

Vous allez assister en direct, après cette intervention, au lancement officiel de notre nouveau site, avec des explications quant à son utilisation et son objectif pour les différents publics.

Un outil qui, espérons le, sera efficace pour vous et où vous trouverez tout ce qui est nécessaire à votre action et information syndicales.

Merci à Aude, Jean-Yves et Mathieu et aux militants qui ont participé à sa mise en place.

Mes cher(es) camarades, nous avons renforcé le service juridique qui vous est, nous le savons aux travers des demandes, très utile. Ce qui nous a permis aussi de faire de nombreuses études et guides.

Nous avons également pris un stagiaire et un apprenti, dont un pour travailler sur le nouveau site avec Aude.

Nous avons ainsi réalisé plusieurs guides :

un sur les élections professionnelles, suivi d'un deuxième en avril 2012 ; un sur la trésorerie ; une plaquette sur le développement durable à destination des politiques et une campagne envers les journalistes et les salariés avec des affiches et autocollants.

Nous avons aussi, en fonction des sujets et au travers de la "Voix du Métallurgiste" et des circulaires, réalisé des études, des argumentaires et des tracts.

Suite à notre dernier congrès, et pour tenir compte des modifications statutaires, nous avons mis en place en décembre 2008 le nouveau matériel d'adhésion avec la nouvelle carte confédérale et le nouveau livret. Ce matériel est désormais entré dans les habitudes et apparemment a été bien accepté.

Représentativité et développement

Au cours de ce mandat, la Fédération a amplifié sa stratégie et sa campagne pour le développement de l'organisation qui est engagée depuis plusieurs années.

Nous avons régulièrement et annuellement réuni nos USM dans le but de les aider dans leurs actions pour augmenter nos implantations syndicales, mais également pour le soutien qu'elles apportent au niveau des syndicats ou des sections syndicales.

Les USM ont également participé, en fonction de leurs départements et régions, aux 16 réunions régionales organisées par la Fédération, sur la représentativité en 2008, sur les élections prud'homales en 2011, sur la transparence financière et les élections des TPE en 2012.

Aujourd'hui, nous avons 57 USM. Pour mémoire, les dernières qui ont été créées sont : le Cher, la Charente Maritime, et la région Midi-Pyrénées.

En 2008, sur la représentativité, nous avons organisé des réunions avec nos structures pour les préparer et éviter les pièges de la loi du 20 août 2008, ainsi que sur les élections prud'homales, afin de préparer la campagne et de participer au processus électoral jusqu'au bureau de vote et à la proclamation des résultats.

En 2011, sur la transparence financière, nous avons organisé des réunions avec nos structures pour expliquer les dangers pour celles et ceux qui ne satisferaient pas aux critères de cette loi, notamment le risque de perdre leur représentativité.

Nous avons également mis en place un logiciel comptable. Au passage, un grand merci

à Hervé Perier, trésorier de la Fédération, et à Syncéa pour ce logiciel.

Nous avons embauché une comptable, Murielle Brisville.

Sur les TPE (Très Petites Entreprises), nous avons expliqué la loi ainsi que la procédure électorale et la campagne fédérale.

En avril 2012, nous avons réalisé une brochure TPE à destination des militants.

L'objectif était de vous sensibiliser et de faire voter les salariés concernés, en sachant que c'est une élection sur sigle, afin d'obtenir le plus grand nombre de voix et, en plus de vos résultats électoraux, augmenter la représentativité de la Fédération et de la Confédération.

Depuis le début du mois d'octobre 2011, nous nous sommes investis dans cette élection et nous avons initié sur plusieurs mois différents tournages vidéo.

Des rencontres ont ainsi eu lieu entre des responsables d'USM et des salariés des TPE. Merci à : Gérard Ciannarella, Jean-Pierre De Oliveira, Pierre Comtesse, Véronique Fond, Jean-Paul Delahaie. Deux autres vidéos sont en préparation avec Eric Zielgler et Patrick Kammenthaler.

Ces vidéos passent en boucle sur Facebook, Twitter, YouTube et nous avons aussi dédié un blog aux élections TPE.

Dans les jours et les mois à venir, nous mettrons, en plus du matériel confédéral, à votre disposition des affiches, flyers, tracts, ainsi que deux autres dépliants à distribuer aux salariés de TPE.

L'organisation et la sélection des points de tractage seront facilitées grâce au fichier que nous avons acheté et remis aux secrétaires d'USM et d'UD qui nous en ont fait la demande.

Mes chers(es) camarades, il va falloir relever nos manches et nous savons que, comme toujours, nous pouvons compter sur vous. Nous remercions celles et ceux qui ont déjà commencé ces actions ô combien importantes pour notre organisation.

Mes chers(es) camarades, tout ce travail et ces résultats n'auraient pas été réalisés sans les différents groupes de travail de la CA Fédérale

et nous tenons à ce titre, et devant l'ensemble du congrès, à remercier tous les membres de la CA Fédérale.

Transparence financière

Concernant la transparence financière, la Fédération a rempli ses obligations. Après le travail effectué par les commissaires aux comptes et après vérification de la Commission de Contrôle, la CA Fédérale du 21 octobre 2011 a approuvé les comptes de la Fédération et des associations rattachées.

Au mois de décembre 2011, les comptes de la Fédération, conformément à la loi, ont été publiés au Journal Officiel.

Mes cher(es) camarades, dans le cadre de la transparence financière, nous avons consulté le site concerné afin de regarder comment étaient situées vis-à-vis de nous les quatre autres fédérations de la métallurgie.

Nous sommes très bien placés. Par contre, il existe une fédération que nous n'avons pas trouvée, et qui est apparemment noyée dans sa confédération. En termes de représentativité et de transparence financière, nous notons que cette organisation syndicale pourtant donneuse de leçons agit bizarrement. A-t-elle des choses à cacher ?

Mes cher(es) camarades, les organisations syndicales font l'objet de nombreuses attaques de la part de certains politiques, patrons ou journalistes, qui relayent dans les médias, et ce dans le cadre de la transparence financière, tout et n'importe quoi.

Prenons par exemple le rapport Perruchot, avec les milliards cachés repris dans certaines revues.

Tout comme l'intitulé d'autres revues sur le grand désarroi des syndicats, le manque de relève, etc.

Ce qui est sûr, mes cher(es) camarades, c'est que nous n'avons pas ce problème à FO Métaux : avec nos jeunes et moins jeunes, la relève est assurée.

Dans les attaques, les comités d'entreprise sont également visés au nom de la transparence financière. Nous nous demandons si le but non avoué n'est pas plutôt de tout mettre en œuvre pour enlever des moyens financiers.

Oui, mes cher(es) camarades, après le "hold up" sur la formation professionnelle, les organismes paritaires, ils s'en prennent maintenant aux CE.

Ils veulent nous étrangler financièrement. Avec nous, ils auront du boulot, car nous nous portons bien financièrement et syndicalement.

Dans tous les cas, les attaques sont régulières, les organisations syndicales gênent. Il faut les faire disparaître et malheureusement tous les moyens sont bons, et même si cela peut paraître bizarre, avec l'aide des deux ânes qui contribuent à cet état de fait.

Un état des lieux

Face au contexte de la représentativité, le congrès nous donne l'occasion de faire un bilan de notre développement et celui-ci est de plusieurs natures : tout d'abord, sur nos implantations syndicales, ensuite sur le placement de matériel, enfin sur les résultats électoraux.

Les implantations

Le nombre d'implantations varie chaque année avec un turn-over du nombre de créations, de disparitions ou mises en veille d'implan-



tations du fait des difficultés économiques ou syndicales. Nous avons à la fin de l'année 2011 : 1717 implantations.

Sur l'évolution du placement du matériel depuis 2000

Le tableau qui se trouve à la page 25 du rapport d'activité démontre que notre progression est constante, et ce malgré la baisse du nombre d'entreprises et des effectifs de la Métallurgie.

Sauf pour les années 2007 et 2008, où une baisse a été constatée suites aux difficultés rencontrées dans deux syndicats. Depuis 2009, la situation de ces deux syndicats s'est régularisée.

Sur l'évolution du nombre d'adhérents en fonction de l'évolution annuelle des effectifs

Le tableau également à la page 25 démontre que depuis 2001, les effectifs de la métallurgie ont baissé de 21,74 %.

Pendant la même période, le nombre d'adhérents a lui augmenté de 8,34 %, soit une progression totale, en tenant compte de la baisse des effectifs depuis 2000, de 30,08 %.

Mes cher(es) camarades, pour compléter cette évolution, une très bonne nouvelle, entre 2010 et 2011, nous avons vu notre nombre d'adhérent augmenté, à savoir : 2 205 adhérents de PLUS.

L'année 2011 après l'année 2003 restera en terme de matériel placés, la meilleure année de l'histoire de la Fédération.

Pour compléter ce bilan, il convient de regarder et de mesurer notre représentativité en donnant un commentaire sur les résultats des élections professionnelles, et en particulier sur celles qui concernent les comités d'entreprise, qui prennent en compte, selon la loi, la représentativité. Et que nous pouvons suivre à la Fédération de manière plus systématique grâce aux relances et à l'envoi plus nombreux des résultats de la part de nos syndicats et sections syndicales.

Elections professionnelles

Mes cher(es) camarades, les deux premiers tableaux sur les élections des comités d'entreprise, à la page 26 du rapport, démontrent à la fois sur l'ensemble des branches ratta-

chées à la Fédération ou seulement en prenant en compte la métallurgie proprement dite, que FO Métaux est, en règle générale et là où nous sommes implantés, la première organisation syndicale.

Sur la représentativité de la Fédération

Les deux tableaux de la page 27 du rapport d'activité prennent en compte les élections à compter du 1er janvier 2009, date à laquelle démarre officiellement l'enregistrement des élections professionnelles par le Haut Conseil du dialogue social et qui se clôturera en décembre 2012, afin de définir en mars 2013 la représentativité des organisations syndicales.

Le deuxième tableau ne prend en compte que les secteurs de la Métallurgie.

Nous constatons que 346 181 salariés ont été appelés à voter. Si nous prenons comme référence les salariés de la Métallurgie qui sont en 2010 de l'ordre de 1 412 345, cela représente environ 25 % des effectifs.

Si nous tenons compte que sur les 1 412 345 salariés, 428 588 salariés sont dans des entreprises de moins de 50 salariés et que nous les additionnons aux 346 181 précédents, nous avons touché environ 55 % des effectifs de la branche de la Métallurgie.

Mes cher(es) camarades, il reste donc une inconnue de 45 % des effectifs de la métallurgie.

Mes cher(es) camarades, nous pouvons constater, dans la plupart des cas, que là où nous sommes présents, et selon les années, nous obtenons globalement de bons résultats.

Mais il convient de souligner une nouvelle fois que nous sommes loin d'avoir la totalité des résultats électoraux, certains syndicats et sections syndicales ne les communiquant pas.

Sur les 1 717 implantations de la Fédération, nous avons reçu 669 résultats, soit 39 %.

Sur les 61 % restants, nous n'avons pas enregistré les résultats des élections professionnelles qui se sont déroulées avant le 1er janvier 2009.

Mes cher(es) Camarades, après la bonne nouvelle sur l'augmentation des adhérents, une autre bonne nouvelle.

La confédération a organisé, le 30 mai, une réunion des Fédérations FO sur la représentativité pour nous donner des informations sur la situation de FO et sur la collecte des résultats électoraux.

En fonction du Fichier de la DGT, FO obtient pour les fédérations concernées 33,98 %.

Pour la métallurgie FO et en fonction du fichier confédéral et des remontées des PV, nous obtenons 31,10 % soit + 4,26 % par rapport au chiffre que nous vous avons donné en page 27 du rapport d'activité.

Une autre bonne nouvelle et nous ne faisons pas cocorico, mais nous sommes la fédération qui fait remonter le plus de résultats électoraux sur les 5 200 PV de la DGT couvrant nos secteurs d'activités, nous en avons fait remonter 2 249, à la confédération et nous en avons 117 en attentes.

Pour la métallurgie cela signifie une remontée de 46 %. Soit + 7 %. Les différences entre nos chiffres et ceux de la confédération sont du fait de remontées par les UD des PV que nous ne recevons pas.

Mes cher(es) Camarades, un bon travail des métallos dans la collecte et dans leurs résultats électoraux. Mes félicitations à toutes et tous.

Au regard de la situation actuelle de la Fédération et des éléments positifs que je viens d'évoquer, nous attendons les chiffres qui seront publiés par le Haut Conseil du dialogue social, en mars 2013. Ils tiendront compte des résultats électoraux des entreprises et des TPE et définiront ainsi notre niveau de représentativité.

Mes cher(es) Camarades, un point important. Il faut que vous sachiez que Mars a été piraté.

Non rassurez-vous, la Fédération a toujours les pieds sur terre. Il s'agit là tout simplement du système informatique du Haut Conseil qui est chargé de définir la représentativité des organisations syndicales.

Nous étions inquiets de la fiabilité des résultats de cette instance et, avec ce genre d'incident, nous le sommes encore plus aujourd'hui. Ce système a été piraté soit en interne soit en externe, ils ne savent

pas trop, mais il paraît que cela n'a rien influencé...

Nous en doutons. En ce sens, nous approuvons la décision de la Confédération, qui a demandé un audit.

Dans tous les cas, si nous, nous avons bien les pieds sur terre, ce n'est pas le cas des deux ânes qui ont tout fait après la position commune du 9 avril 2008 pour obtenir la loi sur la représentativité. Ni des patrons, qui pour certains n'avaient pas analysé, sauf pour les accords dérogatoires, les conséquences futures de cette loi abjecte.

Mes chers camarades, vous devez vous dire, mais pourquoi le Secrétaire Général de la Fédération nous parle des deux ânes ?

Tout d'abord parce que nous ne voulons pas citer les deux organisations syndicales concernées et ne pas leur donner plus d'importance qu'elles n'en n'ont.

Mais nous savons que vous les avez reconnues.

Ensuite parce qu'il existe sur Paris et pour celles et ceux qui le connaissent, un théâtre humoristique qui s'appelle les Deux-Ânes.

Et nous nous demandons si les deux ânes à qui nous pensons n'ont pas joué ensemble une mise en scène en dealant la représentativité avec l'ex-président et le MEDEF, et en sacrifiant au passage certains sujets comme celui des retraites.

Plus sérieusement et dans tous les cas, c'est une loi noire et insupportable pour les militants des organisations syndicales qui, suite aux élections professionnelles de leurs entreprises, ne sont plus représentatifs et ce, quelle que soit l'organisation, y compris chez les deux ânes eux-mêmes :

Leurs propres militants pestent et ils ont raison, car même si les arroseurs sont arrosés, ce n'est pas ceux qui ont voulu cette loi qui sont directement impactés, mais plutôt des représentants sacrifiés au nom d'appareils syndicaux.

Les deux ânes veulent faire disparaître certaines organisations syndicales, y compris FO. Ils comptaient sur cette fameuse loi.

Mais, au vu des résultats électoraux de la fonction publique et du privé, ils en sont pour leurs frais.

Par exemple, dans la métallurgie, la CGT n'est plus représentative dans 47 entreprises, la CFDT dans 60, la CFTC dans 65, tout comme la CFE-CGC.

Mes cher(es) camarades, sur la représentativité, nous tenons à féliciter au passage nos camarades fonctionnaires qui ont eu de bons et très bons résultats lors de leurs élections, et cela est encourageant pour notre Confédération.

Cela étant dit, et après l'étape de 2013, nous devons continuer, à la Fédération, à nous organiser pour la seconde étape de la représentativité, celle de 2017. Sauf si un événement venait à nouveau réviser ou modifier la loi sur la représentativité.

Nous aurons plusieurs combats en plus de nos actions quotidiennes à mener, et en premier lieu il faudra amplifier tous ensemble les implantations et les adhésions.

En second lieu, il faudra aider toutes les structures non représentatives, et celles qui, en fonction de leurs pourcentages électoraux, sont certes représentatives, mais fragiles.

Conclusion

Nous sommes dans la conclusion de ce rapport introductif et du rapport d'activité. Nous avons voulu souligner tous les moments forts de ces quatre dernières années et les combats qui nous attendent.

Mes cher(es) camarades, ce rapport ne serait pas complet si nous ne mettions pas en valeur celles et ceux qui font notre force de tous les jours sur le terrain.

Tout d'abord, les collecteurs qui, par leur travail et leur militantisme, apportent la nécessaire indépendance financière à notre organisation. Ils nous permettent de rester libres et indépendants et de ne pas nous laisser imposer la loi de ceux qui voudraient pouvoir nous diriger et décider à notre place.

Nous voulons également saluer le travail essentiel accompli par toutes nos structures, dont : les secrétaires des syndicats, des sections syndicales, les USM, les responsables

départementaux, les trésoriers, les membres des bureaux, les délégué(e)s du personnel, les délégué(e)s des comités d'entreprise, les délégué(e)s CHSCT, les délégué(e)s syndicaux, les membres des comités de groupes et des comités européens, les administrateurs, les différents représentants désignés, les formateurs de la Fédération, les adhérents et le personnel administratif de la Fédération.

Mes cher(es) camarades, le bilan de ce rapport est très conséquent. C'est avant tout celui des militantes et militants de la Fédération et ce, grâce au travail commun que nous avons tous mené ensemble à partir de nos actions et positions.

La Fédération Confédérée FO de la Métallurgie continue de se développer et nombreux sont celles et ceux qui nous ont rejoints dans notre combat, y compris en venant d'autres organisations syndicales.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans la seule organisation syndicale libre et indépendante qui continuera, au travers de FO Métaux, de renforcer la pratique contractuelle et conventionnelle et d'accroître notre influence afin d'aborder les prochaines années dans de bonnes conditions.

Mes cher(es) camarades, c'est en restant déterminés et convaincus de ce que nous apportons aux salariés que nous les convaincrions de rejoindre et de faire grandir l'organisation syndicale libre, indépendante et démocratique qu'est la Fédération Confédérée FO de la Métallurgie, et ce grâce à notre Force : nos militants.

Nous vous souhaitons un bon séjour à Montpellier, pour les professionnels et les amateurs de foot, dans une ville championne de France.

Au-delà de ce petit clin d'œil, nous vous invitons, pendant ces trois jours, à vous rendre sur les différents stands des exposants que nous remercions de leur présence.

Pour finir, c'est notre travail, c'est votre travail et c'est ce travail d'équipe qui nous permet d'obtenir de bons résultats dans tous les domaines qui ont été développés dans ce rapport.

Merci à vous toutes et tous, bon congrès et vive FO !

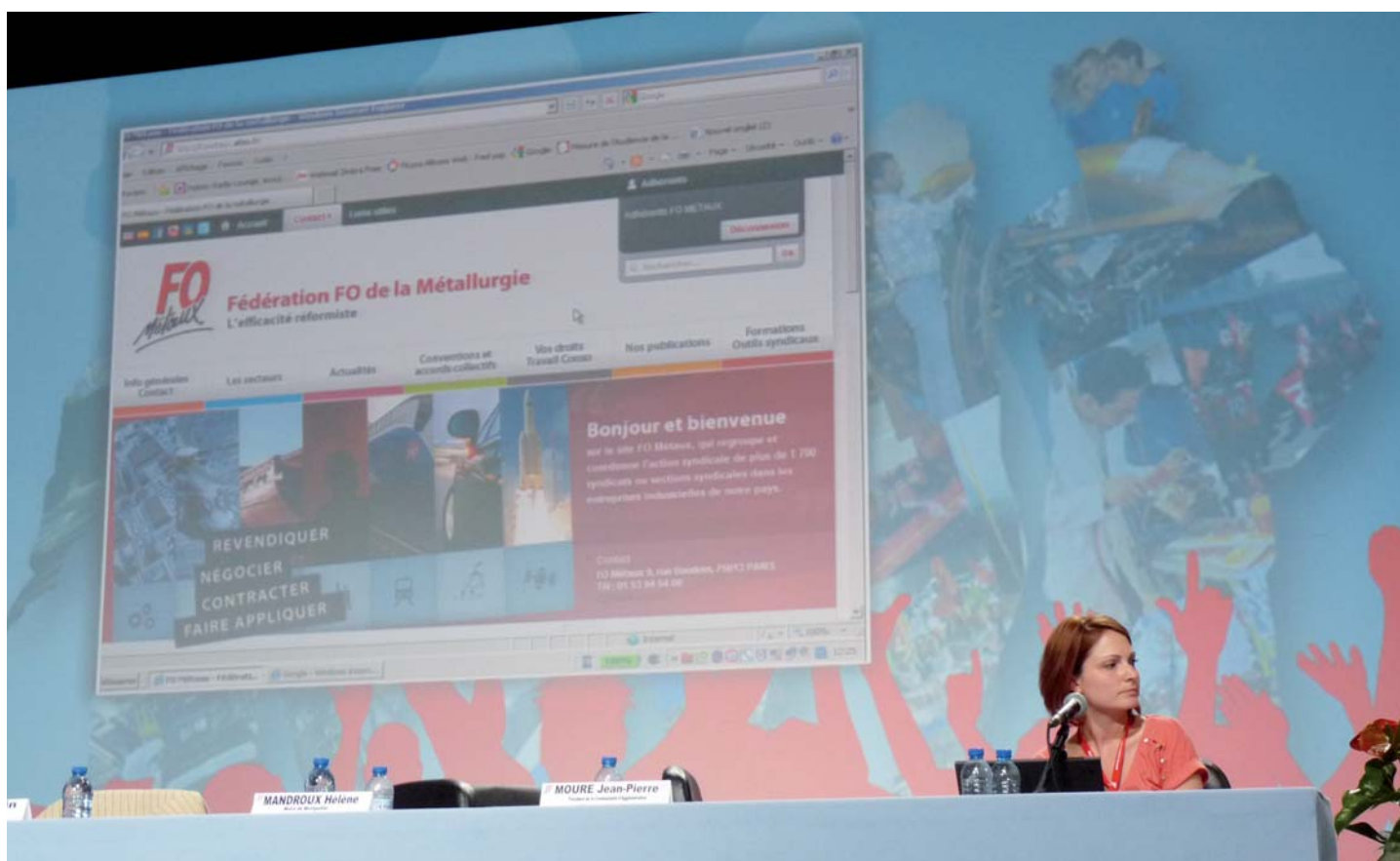
Le site web de la Fédération fait peau neuve

La communication fédérale ne cesse de se développer et les congressistes ont pu assister en temps réel à une nouvelle étape de son évolution avec la mise en ligne du nouveau site Internet FO Métaux lors de l'ouverture du congrès. Désormais, pour retrouver toute l'actu des métallos, rendez-vous sur www.fo-metaux.fr ou www.fo-metaux.org !



Le secrétaire fédéral en charge de la communication Jean-Yves Sabot et la déléguée fédérale Aude Pinguenet ont lancé en direct le nouveau site Internet de la Fédération. Un événement largement attendu par les militants à l'heure où la communication passe chaque jour davantage par le Web, mais aussi le résultat d'un travail de longue haleine. Plus ergonomique, plus simple, plus complet et plus intuitif, ce nouvel outil a fortement impressionné les militants. " Ce site a vocation à être davantage au service des adhérents et des syndicats et va devenir une référence, a expliqué Jean-Yves Sabot. Il inaugure une nouvelle ère dans notre communication.

" Outre la possibilité de suivre l'actualité en temps réel, le nouveau site offre également une base de données extrêmement riche puisqu'il regroupe déjà près de 800 accords collectifs ou d'entreprises, qui va être complétée au fil du temps. " La richesse de ce site dépend pour une large part de vous, a lancé Jean-Yves aux participants. Faites remonter l'information à la Fédération, mettons en place des synergies et amenons ensemble la communication syndicale à un nouveau niveau ! " Il a conclu en insistant sur le caractère évolutif du site, qui devrait proposer prochainement de nouveaux outils, notamment pour la fabrication de tracts en ligne.



Ils restent militants

Le secrétaire général Frédéric Homez et les intervenants à la tribune ont rendu un hommage appuyé à l'action menée et au dévouement à notre organisation des membres du bureau fédéral Florent

Clariana et Michel Maingy, qui participaient à ce titre à leur dernier congrès avant de profiter d'une retraite bien méritée, et de Pierre Edelman et Julien Talavan. Mais la fin de la vie active ne signifie pas pour autant la fin

du militantisme pour nos quatre amis, qui restent avant tout des militants FO et entendent bien continuer de participer aux activités de la Fédération et de se mobiliser pour défendre l'industrie et les intérêts des salariés.



Une organisation impeccable

Au cours des débats, les délégués n'ont pas manqué de féliciter l'équipe organisatrice, qui a beaucoup contribué à la très haute qualité de ce congrès. Les militants de l'Hérault,

emmenés par **Michel Lopez**, et secondés par ceux des Bouches-du-Rhône avec à leur tête **Gérard Ciannarella**, ont mis les bouchées doubles pour faire de ce rassemblement une réussite de chaque ins-

tant. Leur disponibilité, leur efficacité, leur gentillesse et leur dévouement laisseront à tous les participants un souvenir des plus chaleureux de ce congrès montpelliérain.



Les interventions

Indépendance syndicale, défense

Près d'une soixantaine de délégués sont montés à la tribune pour faire le point alors qu'une période électorale chargée était sur le point de se refermer. syndicalisation, refuse des délocalisations... : aucun sujet n'a été oublié et les débats



Walter Broccoli, ArcelorMittal, Florange

"La situation de notre site est critique. Nous nous battons depuis février avec un patron qui est tout

sauf un capitaine d'industrie et qui se fiche des salariés. Nous avons mené de nombreuses actions, qui ont été largement médiatisées. Et ce travail a payé puisque nous avons fini par être reçus à l'Elysée par le président de la République et le ministre du Redressement productif le 5 juin. C'est un aboutissement mais pas la fin du combat. Alors que Mittal veut arrêter tous les sites continentaux pour ne garder que ceux du littoral, un sentiment de révolte parcourt l'Europe. Le vent tourne et les pouvoirs publics semblent prêts à aller dans notre sens. Sans la Fédération, la Confédération et l'ensemble des militants FO, rien n'aurait été possible. Nous avons montré notre force et devons continuer de le faire."



Pierre Contesse, PSA (s'exprimait au nom de Christian Lafaye, absent)

"Pour réussir, être crédible et être respecté, nous disposons

d'un atout incomparable : la formation syndicale. C'est le devoir de chaque responsable syndical que de développer ses compétences et de s'entourer de personnes compétentes. Si nous voulons penser l'avenir et le préparer au mieux, il est impératif de penser toujours plus collectif et d'agir en ce sens. C'est à ce prix que nous sommes devenus les meilleurs et que nous le resterons."



Pierre Contesse, PSA, Rennes

"Le groupe PSA va mal. Nous perdons des emplois et la situation est inquiétante. L'avenir n'est pas rose et nous

voyons se profiler à l'horizon la remise en cause de nombreux accords. Mais nous gardons l'espoir et nous sommes déterminés à nous battre pour nos sites et nos emplois. Nous savons que nous ne sommes pas les seuls à souffrir, et pensons plus particulièrement aux équipementiers automobiles, qui subissent eux aussi les conséquences des décisions qui affectent notre groupe. L'implication de la Fédération sur le dossier de l'APLD a été plus que déterminant. Son intervention régulière dans le débat public pour faire avancer nos idées, comme cela a été le cas avec le Livre blanc pour la défense de l'industrie - Acte III, est aussi nécessaire que pertinente. Que l'action continue !"



Denis Langlet, Métaux de Versailles

"Alors que nous sommes entre deux élections, notre organisation a su préserver sa liberté et son indépendance en

s'abstenant, fidèle à elle-même, de donner des consignes de vote. L'austérité n'ayant pas de couleur politique, nous sommes dans la meilleure position pour faire valoir nos positions et faire face à la situation dans l'intérêt des salariés. Seule l'action syndicale sur la base de leurs revendications saura faire avancer notre combat. Si l'augmentation de leur pouvoir d'achat doit être notre priorité, nous devons continuer de refuser les délocalisations et une logique

purement financière. Le dossier de la compétitivité exigera toute notre vigilance mais, au-delà, c'est la notion même de croissance qu'il faut repenser et sur laquelle nous devons apporter notre contribution."



Stéphane Martegoute, USM 33

"Alors que la logique financière à l'œuvre durant la crise a surtout aidé les banques à transférer leur dette à la col-

lectivité, la question du coût du travail a fait son retour sur la table alors qu'en fait, ce n'est qu'un prétexte pour préserver le niveau disproportionné des dividendes versés aux actionnaires. On essaye de rendre le pays collectivement plus riche en appauvrissant individuellement celles et ceux qui créent la richesse. Il ne faudrait pas que l'argent public destiné à la relance industrielle soit mis au service d'intérêts privés. Depuis 2007, nos positions sur cette crise de l'industrie ont été constantes, mais il aura fallu attendre longtemps pour que les pouvoirs publics se soucient enfin des conséquences de la situation. Pour en sortir, il ne faut pas plus de libéralisme, mais davantage de réglementation. Il nous faut donc agir dans un cadre plus européen sans oublier pour autant les enjeux de la représentativité au niveau national, en particulier les élections TPE en décembre."



Laurent Smolnik, Renault, DSC

"FO est incontournable dans notre groupe et c'est à notre action qu'on doit de nombreuses avancées

des délégués**de l'industrie et élections TPE**

*sur la situation économique et sociale, ainsi que sur les attentes des salariés
Conséquences de la crise, interrogations sur l'Europe comme cadre d'action,
ont permis de dresser les perspectives du combat syndical pour les années à venir.*

sociales, comme les contrats de crise 2009, 2010 et 2011, qui ont permis d'indemniser le chômage partiel à 100 %. Nos accords sont devenus des références dans de nombreuses entreprises en France et au-delà. Même sur la pénibilité, nous avons obtenu des résultats, avec la reconnaissance du travail posté comme pénible, dans notre accord GPEC, au prix de sept ans de négociations ! Pourtant, nous sommes inquiets : nous sommes le groupe qui produit le moins de voitures dans son propre pays. Si les ventes progressent, c'est grâce au low cost, qui détruit des emplois en France, comme FO l'a toujours dénoncé. Alors parler de compétitivité, pourquoi pas ? Mais à notre façon, en misant sur la R&D, la formation, la protection sociale et les savoir-faire."



**Denis Bieber,
Métaux Région
Parisienne**

"Le syndicat Général de la Région Parisienne compte aujourd'hui 134 sections réparti sur cinq départe-

tements, pour une représentativité globale de 23 %. Malheureusement quelques sections ont perdu leur représentativité, un résultat de la loi scélérate de 2008. Mais ne mettons pas toujours la faute sur les autres. Il y a aussi parfois une prise de conscience de nos équipes qui ne se fait pas toujours. Même si nous continuons de la combattre, cette loi existe, aujourd'hui il faut faire avec, et nous saurons redresser la barre. FO est un syndicat d'adhérents, le syndicat de tous les salariés. Cette doctrine a toujours prévalu au syndicat général et c'est pour cela que nous avons décidé d'amplifier notre développement en mettant en place un plan de syndicalisation ambitieux, qui prévoit notamment une forte implication dans la campagne pour les élections TPE de décembre."



**Jean-François
Knepper,
Airbus, DSC**

"FO représente 40 % des voix chez Airbus. Ce succès est le fruit de la politique contractuelle, dont la politique sala-

riale est le socle. Mais au-delà, il ne faut pas occulter les questions de politique industrielle, sur lesquelles notre organisation se mobilise depuis longtemps. Chaque fois qu'il a fallu combattre des projets qui auraient abouti au démantèlement du groupe, FO a répondu présent, et à chaque fois nous avons gagné. Nous devons continuer de nous battre pour consolider une aérostructure forte au sein d'EADS, comme les allemands ont su le faire. Alors que le groupe vient de changer de gouvernance, nous aurons fort à faire. En effet, la France a choisi de mettre des financiers aux postes clés, ce qui a de quoi inquiéter. Restons mobilisés autour des objectifs de notre Livre blanc. Faisons-en un outil de conviction, de syndicalisation et de formation."



**Daniel
Barberot,
Safran, coordi-
nateur**

"Safran bénéficie d'une bonne situation économique et industrielle : les carnets de commande sont

bien remplis, le groupe dépose de nombreux brevets et nos clients manifestent déjà leur intérêt pour le successeur du moteur CFM-56, qui sera mis en service en 2016. Mais le projet d'échange d'actifs entre Safran et Thalès a refait surface, faisant peser une grande menace sur les emplois sans avoir pour autant de véritable justification industrielle. Il a fallu

toute notre force et notre mobilisation pour parvenir faire reculer la direction sur ce dossier. Mais ce genre de combat ne s'arrête jamais, puisque nous sommes à présent face au projet de fusion entre la SME et SPS, qui va réclamer toute notre vigilance. Notre groupe est entré en bourse, mais notre participation, dont le mode de calcul n'est plus adapté, ne cesse de baisser alors que les résultats, eux, grimpent. Là aussi, nous devons agir."



**Pascal
Pavillard, PSA,
Sochaux**

"Le site de Sochaux fait vivre 12 000 salariés, 40 000 si on compte les emplois indirects. Mais l'automobile va

mal, les ventes baissent et même notre site, bientôt centenaire, n'est pas épargné. Nous avons connu des moments difficiles depuis 2009, et si nous avons cru être sortis d'affaire fin 2011, nous subissons en fait de plein fouet les effets de la fin de la prime à la casse. La remplaçante de la 308 n'arrivera qu'en 2013 et depuis juin, la production baisse, impactant aussi les équipementiers. L'alliance avec GM fait peser des risques de réduction d'effectifs chez nous. Face à cette situation menaçante, nous avons besoin de l'aide de la Fédération. L'automobile ne doit pas devenir le parent pauvre de la métallurgie."



**Sébastien
Vacher,
Wire France,
Bourg-en-Bresse**

"La situation de notre entreprise est plus que préoccupante puisque nous risquons d'affronter à

nouveau un plan de sauvegarde de l'emploi. Depuis que cette menace pèse sur nous, FO n'a cessé de prendre l'initiative et n'a rien lâché. Notre organisation est un acteur de premier plan dans le combat pour la préservation des sites et des emplois, et pour contrer la stratégie d'ArcelorMittal, qui s'attaque aujourd'hui à toutes les filiales de son groupe. C'est l'avenir de toute la sidérurgie en France qui se joue en ce moment. Le combat ne fait que commencer, et nous ne pouvons pas nous permettre de le perdre."



**Gilles Mohr,
USM 37**

"PSE, restructurations, délocalisations... La crise a frappé fort dans notre département, n'épargnant presque per-

sonne. Pourtant, nous avons réussi à progresser en nombre d'adhérents depuis trois ans, notamment dans les garages. Les salariés ne sont pas aveugles. Ils voient bien que toutes les organisations syndicales ne se valent pas, et que FO est la plus digne de leur confiance. Nous menons efficacement des combats justes et les salariés ne s'y trompent pas. Mais nous sommes contraints de consacrer un temps croissant à jouer les machines de guerre électorales et à faire du juridique au lieu de revendiquer et de négocier des accords pour les salariés. Il faut néanmoins le faire, et le faire bien, car notre force dépend aussi de ces questions."



**Hervé Guillemain,
USM 52**

"La Haute-Marne compte moins de 200 000 habitants et voit son niveau d'emploi chuter pour cause de fer-

metures de sites, de départs en retraite, de ruptures conventionnelles masquant à peine des PSE, sans oublier un fort recours à l'intérim parfois aux limites de la légalité. Notre USM compte 20 implantations et nous comptons sur la Fédération pour nous aider face à cette

situation. Au plan salarial, nous avons reporté les négociations sur la grille et la valeur du point pour attendre de voir l'ampleur du coup de pouce sur le Smic. Notre convention collective est en cours de toilettage et nous travaillons à améliorer notre accord prévoyance tout en nous préparant aux élections dans les TPE à la fin de l'année."



**Patrice Pambouc,
USM 44**

"Le mouvement syndical, et notre organisation, sont menacés par la loi de 2008 sur la représentativité. Il est

aujourd'hui primordial d'être unis et de préserver notre indépendance. Les récents changements politiques en France n'ont pas mis un coup d'arrêt à la crise. Plusieurs PSE sont dans les tuyaux, et s'il faut maintenir notre capacité à négocier, de nombreux combats vont aussi devoir être menés pour défendre l'industrie et les salariés. Il faudra notamment s'opposer aux accords compétitivité-emploi et défendre nos conventions collectives territoriales. Dans ce contexte, ne pas avoir donné de consignes de vote pour les élections était le meilleur choix pour pouvoir s'opposer et faire valoir nos positions sans concessions."



**Jean-François Fabre, PSA
Sevelnord
Valenciennes**

"Depuis l'annonce du départ de Fiat, qui était présente en joint-venture avec Peugeot sur notre site et

représente 20 % de notre production, l'avenir reste flou. Le rapprochement avec General Motors semblait ouvrir des perspectives, mais l'horizon est en fait resté bouché. La direction a profité de cette situation incertaine pour tenter de faire du chantage sur la mobilité, la flexibilité et la masse salariale. De nombreuses réunions ont déjà eu lieu, et les tentatives pour contourner FO en discutant avec des organisations non représentatives sont incessantes. Nous continuons de progresser en nombre d'adhé-

rents, car les salariés savent que, si nous sommes d'accord pour écouter et négocier, nous ne braderons jamais leurs intérêts."



**Jean-Pierre Beck,
Schaeffler,
Haguenau**

"Notre entreprise est dans une bonne situation, elle réalise des bénéfices importants et

fait des provisions en conséquences. Problème : cela sert surtout à verser des dividendes aux actionnaires et l'on voit que la logique à l'œuvre est bien loin de la petite entreprise familiale. Au niveau territorial, notre USM travaille en étroite collaboration avec l'Union Locale de Haguenau et avec celle du Bas-Rhin. Nous faisons de notre mieux pour continuer l'œuvre de notre ami disparu Thierry Maurer. Mais les dossiers nationaux retiennent également notre attention, notamment les mesures annoncées sur les régimes de retraite, sur lesquelles il faut avancer plus vite."



**Michel Pontoizeau,
Métaux
de Nantes**

"Nous sommes la première organisation syndicale chez Airbus Nantes. Le niveau de nos plans de

charge est bon, mais 40 % de la charge est en flexibilité, ce qui ne facilite pas le maintien et la transmission des compétences. Sans compter qu'aujourd'hui, les délocalisations vers les zones low cost battent leur plein tandis que les élus locaux organisent un barum médiatique aussi inutile qu'inefficace. De plus, il faut aussi se battre à l'extérieur pour éviter que les réformes ne soient des régressions, notamment celle des retraites, comme nous avons su le faire. Nous sommes tous des retraités en puissance. Si nous ne faisons rien, une part croissante des retraités d'aujourd'hui et de demain seront confrontés à la misère au terme d'une vie de travail. Nous devons réaffirmer avec force les fondamentaux du salaire différé."



Philippe Gontier, Tokheim, Lesquin

"Face à la montée de l'individualisme et au populisme des autres organisations syndicales,

nous avons su continuer de revendiquer et de négocier. Voilà pourquoi nous avons remporté nos dernières élections avec 65 % des voix. La concurrence et les défis, nous en avons toujours eu sur notre route, mais nous avons su y faire face et rester majoritaire, malgré l'éclatement géographique des 1 100 salariés du groupe. Aujourd'hui, face à un marché en crise, notre direction veut réaliser des économies et augmenter son chiffre d'affaires en torpillant les acquis sociaux. Nous ne l'accepterons jamais, et les négociations en cours ont montré que la direction a bien pris la mesure de notre détermination. Que les métallos continuent à fabriquer des voitures, et nous continuerons à fabriquer des stations-services."



Mohamed Basset, Renault Choisy-Le-Roi

"Nous sommes tous confrontés aux mêmes problèmes : la précarité toujours plus

forte de l'emploi, qui touche particulièrement les jeunes, toujours trop ou pas assez diplômés ; une politique de formation en déclin qui laisse se perdre les savoir-faire ; un pouvoir d'achat faible et difficile à faire progresser ; la question de la pénibilité, qui n'est toujours pas vraiment reconnue. Face à cette situation, FO progresse, car les salariés attendent plus que jamais une aide et une protection que seule notre organisation sait vraiment apporter. Négocier, proposer, dialoguer, construire et, s'il faut, engager le rapport de force : ce sont les sources de notre succès et les valeurs qui nous rassemblent. Continuons de les faire vivre ensemble !"



Bernard Tachaires, Astrium, DSC

"Nous n'avons pas attendu 2012 pour alerter l'opinion sur l'avenir de l'industrie et en particulier de

l'industrie spatiale et de défense. L'espace n'est pas un luxe dont on peut se passer en temps de crise, mais un secteur d'avenir, créateur d'emplois et aux multiples retombées, bien au-delà de son périmètre. Un accès indépendant à l'espace doit être conservé, mais cela nécessite une vraie préférence européenne sur cette filière avec Ariane. Pour Astrium, si les marchés gouvernementaux étrangers nous sont en grande partie accessibles, des possibilités d'export existent pour les pays n'ayant pas d'industrie spatiale. Par notre présence sur tous les marchés, nous disposons d'atouts importants pour concurrencer les USA et les acteurs émergents. Tout cela sera perdu si l'Europe n'investit pas pour les lanceurs de demain."



Bruno Reynes, Airbus Toulouse

"Avec le succès de l'A320 NEO, nos prévisions de marché sont à la hausse.

Mais la nouvelle chaîne d'assemblage pourrait bien ouvrir aux Etats-Unis, officiellement pour répondre aux commandes compagnies américaines, mais plus certainement dans le but pur et simple de délocaliser. Notre organisation rejette clairement la logique financière à l'œuvre ici, comme nous refusons la modération salariale et le gel des embauches quand la situation économique ne le justifie pas. Qu'il s'agisse des politiques d'austérité ou du dossier de la compétitivité, de lourdes menaces pèsent sur tous les salariés, qui ont besoin de notre organisation pour défendre leurs emplois et leurs sites. Dans ce contexte, nous devons être fermes et vigilants sur les négociations, et ne pas craindre le rapport de force quand la situation l'exige."



Philippe Samson, Thalès Alenia Space, Cannes

"Avec le système de 'supply chain', la sous-traitance est devenu un bon business, mais aussi un

problème, comme notre organisation l'a démontré dans son dernier Livre blanc. Les gains annoncés sont rarement au rendez-vous, la qualité non plus, les entreprises perdent des activités et au final ce sont les salariés qui trinquent. Il ne faut rien lâcher sur ces dossiers qui obéissent à une logique purement financière, d'autant qu'un nouveau type de direction, composé essentiellement de financiers, justement, est en train de monter en puissance. Vu la place accordée à l'humain, il nous faudra beaucoup d'énergie pour faire avancer le dossier de la pénibilité. Et il faudra le faire ensemble, car face à la crise, si nous ne sommes pas unis, nous ne nous en sortirons pas."



Jean-Jacques Leleu, Thirard/USM 80

"Majoritaire chez Thirard depuis 2003, notre organisation a conquis 62 % des voix lors

des dernières élections. La confiance des salariés, nous l'avons gagnée en négociant de nombreux accords - mutuelle, prévoyance, prime de vacances, treizième mois, etc. -, souvent seuls, et en défendant efficacement leurs intérêts. FO leur apporte du "plus" au quotidien et sur le long terme, et ils le savent. Cette année, nous demandons à ce que les salariés aient leur part sur les bénéfices réalisés par l'entreprise grâce à leur travail. Le but n'est pas de sortir les drapeaux, mais s'il le faut nous le ferons et nous aurons des résultats rapides. Saluons le travail réalisé par la Fédération avec le Livre blanc, le guide de la trésorerie et la préparation des élections dans les TPE, qu'elle est la seule à faire. Cette efficacité au service des adhérents et des salariés, c'est bien la marque de FO."



**Fabrice Gros,
Legrand,
Limoges**

"Leader mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment, Legrand a réalisé avec succès

son introduction en bourse en décembre 2011. FO y pèse 18 % et aujourd'hui, nous avons du mal à contrer une direction qui a durci sa politique. La réduction des coûts est devenue effrayante, ce qui n'a pas empêché le licenciement de 800 personnes et des mesures de chômage partiel tout au long de l'année. Les salariés en souffrent et ressentent un manque de reconnaissance d'autant plus injuste que les succès du groupe reposent avant tout sur leurs efforts. Mais notre nombre d'adhérents augmente, nos actions de terrain devraient porter leurs fruits et nous comptons bien progresser, tant au plan local que national, lors des prochaines élections."



**Jean-Paul
Delahaie,
USM 59**

"Forte de ses 107 implantations, notre USM poursuit son développement et travaille en lien étroit avec

l'UD. L'automobile a une place importante dans notre territoire et aujourd'hui, nous sommes inquiets pour l'avenir de ce secteur et de ses emplois. L'emploi s'effondre chez les constructeurs. La situation est pire pour les équipementiers, par exemple Faurecia qui fabrique des sièges pour Sevelnord et prend de plein fouet la chute de son activité. Ajoutez les délocalisations qui frappent le secteur et vous comprendrez que la crise se paye chez nous au prix fort. Du coup, l'investissement dévisse aussi. Ce cercle vicieux génère stress et angoisse pour les salariés. Si la GPEC est défensive, il faut maintenant la rendre offensive afin d'éviter qu'elle ne finisse par devenir un outil de dégraissage des effectifs."



**Marc Biernat,
USM 77**

"Nos entreprises ne cessent de perdre des emplois, à cause des délocalisations, mais aussi, selon les directions,

parce qu'il devient difficile de trouver des salariés compétents. Alors même que les fonds de la formation sont en train d'être siphonnés. De qui se moque-t-on ? Des salariés, pour lesquels nous négocions difficilement. La réalité n'est pas plus rose chez nos voisins allemands, qu'on nous cite toujours en exemple, mais qui connaissent une forte précarité du fait de l'absence d'une protection sociale comparable à la nôtre. N'oublions jamais que ce "modèle" allemand est critiquable. Et ne misons pas sur la conscience sociale des entreprises pour limiter les effets de la crise ; continuons de revendiquer et de négocier."



**Willy Duval,
Valeo,
Maine-et-Loire**

"Notre département affronte moins de plans sociaux que prévu, mais de nombreux emplois

restent menacés, notamment chez Technicolor (ex-Thomson) Angers, où les effectifs ont baissé de 80 % en 20 ans. L'automobile a perdu plus de 5 800 emplois en 10 ans, dont la moitié rien que sur les deux dernières années. La nécessité d'une véritable banque industrielle se fait plus que jamais ressentir, et il faut réfléchir plus avant à donner la possibilité à l'Etat de prendre le contrôle économique d'une entreprise quand la situation l'exige. Notre USM joue un rôle prépondérant sur notre territoire pour les négociations sur la convention collective. Nous continuons de créer des implantations et nos efforts de syndicalisation sont payants. Plus que jamais, nous devons être forts."



**Christian
Merot,
USM 49**

"Nous faisons face aux conséquences d'une crise profonde. Partout en Europe, que ce soit dans

les urnes ou dans la rue, les salariés expriment leur refus d'en payer le prix. Les implications qu'auraient le vote de la règle d'or ne doivent pas être sous-estimées, qu'il s'agisse de l'impact sur notre système de protection sociale ou sur la capacité des Etats à intervenir pour soutenir l'industrie. Les prêts accordés récemment par la BCE aux banques et l'utilisation qui en a été faite démontrent bien une réalité : quand ce sont les salariés qui revendiquent, cela coûte toujours trop cher. Pour refuser cela, nous devons nous développer, en particulier chez les cadres et chez les jeunes, nombreux dans notre entreprise, car ce n'est pas en étant minoritaires que nous pourrions peser."



**Lucienne
Lemaire,
Valéo, Blois**

"La question des conditions de travail est centrale pour l'activité syndicale. Sur notre site, les femmes effectuent des tâches répétitives qui génèrent un stress et une fatigue qui poursuit les salariés au-delà de leurs heures de travail. Et l'augmentation des cadences n'augure rien de bon. Cela ne devrait-il pas être à l'entreprise de payer pour les arrêts maladie découlant de cette situation ? La fatigue dégrade tout et les conditions de travail sont plus que jamais un champ de lutte sociale. Notre organisation se bat avec lucidité sur ce dossier et doit continuer de le faire en faisant des propositions après concertation avec les salariés. Notre force, notre liberté et notre indépendance nous le permettent."



David Elbaz,
Sagem
Communication,
Asnières

"La situation est grave dans notre département : restructurations, délocalisations, PSE, employeurs peu

scrupuleux... presque toutes les entreprises sont touchées. Il faut intervenir au plus haut niveau pour faire cesser ces pratiques. Ce n'est jamais facile, mais quand la solidarité FO est à l'œuvre, nous parvenons à faire reculer les directions. Il faut se battre contre la prédation d'entreprise à visée spéculative, car trop peu d'entreprises y survivent. L'Etat aussi doit prendre ses responsabilités sur ce sujet, car l'investissement productif et la réindustrialisation du pays passe aussi par des décisions politiques. De nombreux dossiers se traitant maintenant au niveau européen, c'est une bonne chose que FO garde toute sa place dans la grande famille syndicale européenne, en prenant toutefois soin de préserver sa liberté et son indépendance "



Patrick Schorr, PSA,
Mulhouse

"Lors de mon intervention au dernier congrès, j'avais exprimé mes inquiétudes sur l'emploi, le pouvoir d'achat, la

compétitivité ou encore les retraites. Malheureusement, la situation ne s'est pas améliorée depuis. Rien n'a évolué dans le bon sens, ni dans l'intérêt des salariés. Sur notre site, nous avons perdu plus de 1 100 emplois, la production baisse et malgré le renouvellement de nos véhicules, nous subissons du chômage partiel. Heureusement que les accords signés par FO atténuent un peu les effets de la situation. Nous avons progressé aux dernières élections, de nouveaux adhérents nous ont rejoints, et si l'avenir reste incertain, notre force et notre détermination sont intactes. C'est en restant unis que nous pourrions continuer de mettre les mettre au service des salariés."



Eric Ziegler,
USM de
Midi-Pyrénées

"Notre région a créé son USM cette année et la Fédération a montré son souhait de voir cette nouvelle structure deve-

nir un outil d'aide et de défense des salariés en même temps qu'un point d'ancrage pour la syndicalisation. Elle prend le relais des Métaux de Toulouse dans les différentes instances régionales et va donner une nouvelle dimension au travail de notre organisation. Mais rien ne remplacera le travail de terrain auprès des salariés et notre capacité à utiliser le rapport de force quand il le faut. Pour poursuivre le développement de FO, il nous faudra réussir les élections TPE de décembre. La Fédération réalise un énorme travail sur ce dossier. Ce sera à nous de le faire vivre sur le terrain, tout comme nous devons continuer de défendre l'industrie et les emplois en prenant en compte tous les aspects de ces dossiers, comme par exemple le problème de la sous-traitance."



Eric Ponsardin,
Krone,
Boulogne-sur-Mer

"Notre groupe a opté pour une politique de rationalisation qui va se traduire par des

restructurations. Du coup, l'emploi est menacé sur l'ensemble de nos sites. Les salariés français seraient trop chers, s'installer dans les pays de l'est permettrait de réduire les coûts et de standardiser la production en la recentrant sur un seul secteur d'activité. Ajoutez le non remplacement des départs en retraite, ainsi que le fait que l'entreprise est en train de transférer une large partie de sa richesse en Suisse, et vous comprendrez que nous devons exercer notre vigilance à tous les niveaux. Dans ce contexte social difficile, nous parvenons quand même à obtenir du concret pour les salariés, comme le montre les NAO de mars dernier."



Sylvain Meallet,
Nouvelle-Calédonie

"La métallurgie est très présente sur notre territoire, puisque 25 % des réserves mon-

diales de nickel sont situés en Nouvelle-Calédonie. Face à la demande croissante, l'activité se développe rapidement et nous devons faire face à de nombreuses problématiques. Le travail est très dur, d'autant que nous sommes assez isolés. Nous nous développons et nous avons d'ailleurs bénéficié de l'aide et de l'expérience de la Fédération à tous les niveaux. Et nous la solliciterons encore, car la défense de l'industrie et des salariés passe par la solidarité qui fait partie des valeurs incontournables de notre organisation."



Sébastien Janowski,
PSA,
Valenciennes

"Depuis deux ans, nous avons boosté notre communication grâce aux réseaux

sociaux comme Facebook, à Twitter, aux alertes SMS, à notre newsletter... Le travail de terrain reste prioritaire, et nous y faisons vivre le réformisme de manière offensive. Résultat : nous avons gagné 5 points aux dernières élections et notre nombre d'adhérents augmente. Au plan industriel, nous avons été d'abord choisis pour accueillir le nouveau projet de boîte de vitesses à double embrayage, synonyme d'investissement et d'emplois, avant que le dossier ne soit gelé. Aujourd'hui, nous attendons de voir ce qui sortira de l'alliance avec GM mais nous sommes d'ores et déjà prêts à agir pour préserver notre site et éviter une baisse d'effectifs que la direction prépare déjà en multipliant les entretiens disciplinaires. Nous ne laisserons pas faire."



Manuel Da Cruz, Schneider, coordinateur

"Nos négociations ont pour objectifs de parvenir à une base commune à toutes les entités de

notre groupe en France, dans lequel FO pèse 23 %. C'est ce que nous avons fait avec l'accord GPEC, qui va permettre de créer près de 1 000 emplois. Face à une direction toujours plus mondiale, nous devons prouver que la méthode FO permet d'aboutir à des accords "gagnant-gagnant". Pour nous développer, nous misons aussi sur la formation syndicale. Alors que les départs en retraite posent la question de la transmission de l'expérience syndicale, la formation de nos nouveaux élus est d'autant plus importante que nous sommes répartis sur près de 30 implantations... A ce niveau, tout comme dans le domaine juridique, l'aide de la Fédération est précieuse."



Eric Gondy, Delphi, Blois USM 41

"Notre site, qui développe et fabrique des injecteurs diesel, emploie près de 1 700 CDI, dont 600

ingénieurs. La concurrence syndicale est rude, et nous sommes souvent seuls quand il s'agit de combattre les projets de délocalisation en Turquie ou en Roumanie sur lesquels ne sont pas consultées les instances représentatives du personnel, car les autres organisations syndicales sont parfois prêtes à tout pour rentrer dans les bonnes grâces de la direction. Ce n'est pas la logique de FO. Avec l'aide de l'USM du Loire-et-Cher, récemment relancée, nous nous battons. Et même si nous n'avons pas pu empêcher une fermeture de site, nous créons de nouvelles sections et nous nous développons. Faire des élections TPE un succès sera d'ailleurs primordial pour que FO reste la première organisation syndicale dans la métallurgie."



Patrick Gonzalès, Istres, Retraité

"Mon syndicat a été créé en 1968 autour des entreprises de l'aéronautique. Les anciens

ont toujours été présents pour partager leur expérience et nous aider à traverser les âges et les combats. Ne vous passez jamais de ce qu'ils peuvent vous apporter. N'oubliez jamais que nos valeurs de liberté et d'indépendance sont nos meilleurs moyens de convictions et d'actions pour créer de nouvelles sections et développer notre organisation. Cette dynamique qui est la nôtre, il faudra la mettre à profit pour remporter les élections dans les TPE et d'être plus forts. Car c'est notre représentativité qui est en jeu. Aussi, nous ne pouvons pas nous rater. Il en va de l'intérêt de la métallurgie et de ses salariés."



Raphael Frentz, GEA, Saint-Apollinaire

"Nous avons vécu une année charnière en 2011, avec l'arrivée d'une nouvelle direction

dans une situation délicate. Il a fallu aller à l'épreuve de force face à un patron décidé à jouer les négociations à minima. Et au bout de deux jours de grève, nous avons obtenu ce que nous demandions sur les salaires et sur la prime. Moralité : dire qu'augmenter les salaires allait couler l'entreprise n'était qu'un prétexte. Les salariés font confiance à FO car ils voient notre détermination, notre sérieux et nos résultats. Mais nous ne sommes pas seulement un syndicat de combat. Nous sommes aussi une force de proposition, et nous l'avons également démontré. Alors que la crise fournit une excuse commode au patronat pour tenter de détruire notre système de protection sociale, nous devons continuer de revendiquer et d'obtenir des résultats."



Mohamed Moutier, Hachette et Driout, Saint-Dizier

"Grâce à un solide travail de terrain, FO est l'organisation majoritaire dans

notre entreprise et a repris le CE. Mais nous souffrons de la crise et nous avons dû opposer par deux fois notre droit de veto à des mesures de chômage partiel. Nous sommes également très mobilisés au niveau d'une enquête concernant le décès d'un salarié sur le site suite à un accident. Enfin, après une grève éclair, nous avons pu signer de bonnes NAO. Tout cela ne plaît pas à notre direction, qui fait tout pour déstabiliser les délégués FO. Nous lui avons déjà adressé un carton rouge mais elle espère toujours casser la contestation à la source. Or, la source, c'est FO, et, avec l'aide de la Fédération, nous ne nous laisserons pas faire."



Pierre-Louis Montodon, Métaux d'Ancenis

"Je m'adresse à vous au nom des métallos de STX, qui sont dans une situation

préoccupante. Détenu au 2/3 par un groupe coréen, STX a perdu deux importantes commandes en avril après que leur montage financier se soit écroulé, à cause de la frilosité des banques. Il est inacceptable que l'Etat, actionnaire de l'entreprise, n'ait rien fait pour éviter cet échec. C'est un chantier italien qui a récupéré les commandes car il a bénéficié du soutien adéquat. Quelle leçon pour la France ! Le chômage partiel grimpe donc en flèche chez STX, et la situation de ses sous-traitants est encore pire. Les métallos de STX réclament la nationalisation de leur entreprise, la mise en place d'une stratégie industrielle et des possibilités d'action. Sans quoi le dernier grand chantier naval français finira par disparaître."



**Saïd Andaloussi,
ArcelorMittal,
Bourg-en-Bresse**

"Le développement des structures territoriales que sont les USM est impératif, car elles ne sont pas seulement utiles

pour les métallos et les entreprises, elles aident également notre organisation à se développer en montant de nouvelles sections syndicales. Dans notre département, l'USM est la base du développement syndical. C'est également un lieu d'aide et de partage d'expérience dont l'existence est primordiale. Si FO est aujourd'hui incontournable dans l'Ain, c'est parce que nous disposons d'une USM forte, animée par des militants motivés."



**Jean-Noël
Laroche, Itron,
Chasseneuil**

"Notre entreprise a été assez ballotée après sa sortie du groupe Schlumberger, mais nous avons traversé la crise sans grands

dommages et depuis 2010, la direction poursuit un plan destiné à transformer l'entreprise en géant. Le marché européen est en phase et les investissements sont là. Certes, cela représente beaucoup d'efforts pour les salariés, mais l'avenir se présente bien. Des recrutements sont en vue dans la R&D, nous attendons de nouveaux produits sur le site de Chasseneuil-du-Poitou ainsi que le renouvellement des compteurs électriques par ERDF, même si des questions financières retardent un peu la production. Notre organisation est réputée pour la qualité du travail qu'elle effectue sur les questions de droit du travail et elle a la confiance des salariés."



**Didier Foyer,
Schneider,
Angoulême**

"Malgré les plans sociaux et les départs en retraite, notamment la fermeture du site de

Cognac, nous continuons de progresser et nous restons l'organisation majoritaire dans l'entreprise. Actuellement, notre site se dirige vers une spécialisation à 100 % sur l'électronique, tandis que celui d'Espagnac devrait se consacrer exclusivement à la boutonnerie industrielle, ce qui pourrait rendre difficile l'accueil de nouveaux salariés dans ces deux entités. Nous négocions de nouveaux horaires et des augmentations de salaire, mais sans action forte, il n'est pas toujours facile d'aboutir. Il ne faut jamais reculer et faire ce qui doit être fait si nous voulons continuer de mériter la confiance des salariés."



**Antoine
Mendes, Lear,
Cergy**

"Notre cycle électoral s'est enfin achevé et nous avons enregistré une belle progression puisque nous sommes

à présent majoritaire chez Lear, alors que huit organisations syndicales avaient fait campagne sur le slogan "tout sauf FO". Les salariés n'ont pas été dupes. Grâce à notre action, les NAO ont permis de bonnes augmentations salariales, ont fait évoluer la prime de vacances, la prime transport et ont abouti à la mise en place du treizième mois, ainsi qu'à l'embauche de 30 intérimaires. Défendre les intérêts des salariés est la meilleure méthode pour gagner les élections. Nous apportons le changement par des solutions fiables et réalistes, en traitant toutes les problématiques et en obtenant des résultats. Nous sommes prêts à relever tous les défis et les salariés le savent."



**Jérôme
Dubourg,
ArcelorMittal,
Fos-sur-Mer,
FO Jeunes**

"La communication entre les jeunes passent aujourd'hui majoritairement par les nou-

velles technologies. Internet, téléphone portable, facebook, twitter... Si la culture syndicale s'acquiert par l'éducation, la famille ou les relations professionnelles, elle passe à pré-

sent également par ces vecteurs. Et si nous voulons toucher les jeunes et les amener à l'engagement syndical, il nous faut être présents sur ces supports. Pour le moment, ce sont justement les jeunes militants qui développent notre présence sur ces moyens de communication et relayent les messages de FO. Qui mieux qu'un jeune pour s'adresser aux jeunes, et qu'un métallo pour parler aux métallos ? FO Jeunes peut apporter beaucoup à cet égard, mais ne peut le faire seul. Les militants confirmés et les anciens ont aussi beaucoup à apporter. Nous devons avancer ensemble."



**Alain Seften,
PSA, retraité**

"Pourquoi et comment garder les anciens syndiqués ? Parce qu'ils gardent à cœur la défense des intérêts des salariés, mais

aussi parce qu'ils restent eux-mêmes des salariés, leurs revenus étant constitués de salaires différés. Pour préserver l'avenir, on ne peut mépriser le passé, et la défense du présent ne doit pas faire oublier à chaque militant ce qu'il sera demain. Il y a aussi là une question de solidarité intergénérationnelle qu'on ne peut oublier. Si notre organisation ne se bat pas pour tous, alors elle ne se bat pour personne. De plus, les retraités sont la mémoire vivante du syndicalisme, de ses combats et de ses victoires, et aujourd'hui encore, leur expérience est précieuse. Leur place à la table de la grande famille FO ne peut et ne doit pas être la dernière."



**Dany Devaux,
Aérolia,
Méaulte, DSC**

"En plus de ses trois sites en France, Aérolia est présent en Tunisie, au Canada et à Abu Dhabi. Et si nous

sommes encore une filiale à 100 % d'EADS, c'est bien parce que FO, majoritaire chez Aérolia, a su faire échouer les projets de vente de site par le groupe. Aujourd'hui, le low cost est utilisé comme levier de compétitivité pour nous

maintenir dans le cadre voulu par EADS. En Allemagne, Premium Aerotech a pourtant plus d'effectifs et connaît moins de délocalisations. La constitution d'une aérostructure française est une question de leadership industriel. Et si rien n'est fait, les conséquences pourraient être lourdes pour le groupe. Mais justement, quels choix fera notre nouvelle direction ? Celui de la continuité ou celui d'une vraie logique industrielle ? Le choix de FO est fait, et nous nous battons pour qu'il devienne réalité."



**Michel Fortin,
Métaux Région
Parisienne**

"La formation ne doit pas être réservée aux chômeurs. En 30 ans, près d'un million de salariés ont bénéficié d'un

congé individuel de formation (CIF) pour se former, se reconvertir ou créer une entreprise. Partout en Europe, on envie notre outil de formation, qui est un atout pour le salarié et pour l'entreprise. A nous de le faire vivre, mais surtout de le défendre. Car on assiste à un pillage de ses fonds et on prend ensuite prétexte que les réseaux de formation ne prennent que 50 % des dossiers -justement par manque de moyens ! - pour les attaquer et tenter de les tuer. Au-delà, c'est la notion de paritarisme qui est en danger. La formation n'est pas seulement un filet de sécurité mais aussi une chance pour tous les salariés. Nous devons être force de proposition pour la défendre, dans l'intérêt de tous."



**Christian
Girault,
Métaux du
Val d'Oise**

"La frontière entre syndicalisme et politique est parfois mince, mais pas chez FO Métaux, et

c'est une bonne chose. Les récentes élections ont été l'occasion, en ne donnant pas de consigne de vote, de réaffirmer notre liberté et notre indépendance. Ce refus du mélange des genres, nous sommes bien les seuls à nous y tenir,

alors pourtant que c'est une condition sine qua non quand on veut défendre tous les salariés efficacement. Nous sommes irréprochables sur ce point et nous devons le rester, sans hésiter à mettre bon ordre quand il le faut, tout particulièrement dans notre UD. Ce sont dans ces principes que résident les clés de notre action et de nos succès."



**Laurent Bara,
Constellium,
Issoire**

"Depuis 2003, nous avons assisté au massacre de Pechiney avec la complicité de l'Etat et de l'Europe, aux

coupes dans l'emploi, au découpage de l'entreprise, au pillage de sa trésorerie et de ses brevets. Et après que les financiers et les spéculateurs ont eu terminé leur festin, c'est aux salariés qu'on a présenté l'addition. Et maintenant que les investissements techniques, puis les investissements de maintien, ont été stoppés, nous sommes dans la dernière phase de pressurage destinée à faire remonter le cash aux actionnaires. Les licenciements se multiplient alors qu'il n'y a pas de sureffectifs et c'est la collectivité qui va payer une partie des conséquences. Nous avons besoin d'aide. Le recul social ne se négocie pas, il se combat !"



**Grégory
Minot,
Toyota,
Onnaing**

"Notre site produit la Yaris et sa version hybride pour l'Europe au rythme d'un véhicule

à la minute. Les conditions de travail sont difficiles : troubles musculo-squelettiques, stress, objectifs individuels inatteignables et pression constante sont sources de mal-être. Les départs volontaires sont nombreux. Nous pesons 29 % des voix, en constante progression. Mais pour discuter, il faut être deux et ce n'est pas souvent que nous avons un interlocuteur. Alors il nous faut parfois aller au rapport de force. En 2009, puis en

2011, nous n'avons pas reculé et nous avons fini par avoir gain de cause, en particulier avec la mise en place d'un treizième mois. Espérons que la direction a compris l'importance du dialogue social. Sinon, nous sommes toujours prêts à passer à l'action dans l'intérêt des salariés."



**Pierre Rayne,
Monnaie de
Paris, Pessac**

"Nous sommes devenus un établissement public commercial depuis 2007 et nous sommes rattachés à ce titre à

la convention de la métallurgie. Ce congrès fédéral de FO Métaux est donc le premier auquel nous participons. Sur notre site parisien, nous réalisons des bijoux, des décorations et médailles, tandis que le site de Pessac bat monnaie pour la France et différents pays. FO se développe avec constance dans notre entreprise grâce à l'aide de la Fédération et de l'USM de la Gironde. Notre méthode est simple : combat et contact. Mais elle est efficace puisqu'aujourd'hui nous avons conquis 42 % des voix et sommes l'organisation majoritaire dans l'entreprise."



**Brigitte
Capelle,
FO Cadres**

"L'égalité homme / femme arrive trop souvent derrière de nombreux enjeux, alors qu'elle dépasse,

et de loin, la simple comparaison entre les deux sexes. Elle se résume trop largement à la discrimination positive alors qu'il est davantage question d'adopter une gouvernance d'entreprise plus moderne, d'ouvrir les métiers et de changer les normes et les codes de fonctionnement, d'avoir une politique de management et de rémunération plus transparente... L'égalité ne concerne plus seulement les femmes. Les hommes aussi ne veulent plus forcément accomplir leur travail au détriment de leur vie privée et pouvoir eux aussi, par exemple, s'investir dans la paternité. Notre organisation se bat sur ces questions depuis

longtemps et continuera de le faire. Le syndicalisme ne fait pas de distinction de genre : FO est le syndicat de toutes et tous les salarié(e)s."



**Géraldine Nivon,
Valéo, L'Isle
d'Abeau**

"De trop grands écarts subsistent entre les femmes et les hommes au niveau de l'égalité professionnelle. Il faut

une politique offensive sur ce sujet. C'est pour cela que nous avons lancé un plan d'action et obtenus sur plusieurs sites des enveloppes spécifiques pour réduire, voire supprimer, ces écarts. Lors des prochaines négociations salariales, il faudra avoir ce sujet en tête. Pour appuyer cette position, les salariés peuvent compter sur FO, majoritaire sur notre site avec 42 % des voix. Mais nous devons continuer à nous développer, notamment chez les cadres, car le monde de l'entreprise change et notre voix doit porter plus loin. Au niveau du groupe, nous en pesons 17 % et visons les 22 %. Elargir notre audience est impératif si nous voulons parvenir à ce niveau."



**Aydin Simseck,
Hutchinson,
Amilly**

"Notre coordination s'est donnée pour objectif de développer FO sur tous nos sites, qui

regroupent près de 10 000 salariés en France. L'activité est relativement diversifiée, mais on peut noter une dominante équipementier automobile. Si 2012 promet de ne pas être notre meilleure année, 2013 a de quoi inquiéter encore plus. La direction profite de la situation pour faire du chantage à la rémunération et tenter de réduire la question de la compétitivité au seul domaine des salaires. La Fédération refuse et dénonce cette logique avec force et constance. Il faut continuer de le faire et ne rien lâcher sur ce dossier. Il en va de l'intérêt de tous les salariés, bien au-delà de notre entreprise, et même de la métallurgie."



**Anne-Marie
Chopinet,
Gémalto,
Géménos**

"La situation économique de l'entreprise est au beau fixe, et même en progression. C'est le résultat des

efforts des salariés, qui n'en touchent pourtant pas la juste rétribution. Parce que nous sommes en butte à une direction qui maintient la pression sur les salaires en jouant la carte du chantage à la délocalisation tout en versant d'énormes dividendes aux actionnaires. Grâce à FO, les NAO ont abouti à juguler cette menace et à la promesse de ne fermer aucun site. Mais la R&D est réalisée de plus en plus à l'étranger, et la logique de restructuration permanente est source de pagaille et ne vise qu'à faire partir les salariés. Les relations sociales se tendent et nous devons nous battre pour éviter que nos accords ne soient renégociés à la baisse."



**Patrice
Petetin,
Eurocopter,
Marignane,
DSC**

"Les réformes successives des retraites n'en finissent plus de démontrer leurs effets

pervers. Beaucoup de salariés qui étaient partis en retraite après avoir racheté des trimestres, comme autorisé par la loi Fillon 2 de 2003, ont eu la mauvaise surprise de

voir quelques années plus tard leurs droits bloqués et de se voir demander le remboursement des retraites perçues. En se saisissant du dossier, notre organisation a découvert que les pouvoirs publics avaient donné ces consignes car le dispositif coûtait trop cher ! Nous avons poursuivi notre démarche auprès du ministère du Travail et les premiers résultats arrivent. Nous devons continuer de nous battre pour que nos anciens puissent profiter de la retraite à laquelle ils ont droit."



**Michel Prost,
PSA, Poissy**

"Face à l'alliance entre PSA et GM, les salariés sont inquiets, car chaque groupe clame qu'il a des surcapacités en

Europe et qu'il compte régler la question rapidement. Dans le domaine des achats ou de la logistique, des regroupements peuvent être bénéfiques, mais dans beaucoup d'autres domaines, plusieurs sites risquent de se retrouver en concurrence. Aujourd'hui, tous les projets sont bloqués jusqu'en octobre mais des menaces pèsent d'ores et déjà sur les sites d'Aulnay, de Rennes ou encore de Sevelnord. FO s'organise au niveau européen dans le cadre de IndustriALL. Pour nous, il n'y a pas de surcapacité : ce sont les constructeurs qui ont trop misé sur l'ouverture de sites en low cost ! Il nous faut étudier au plus vite des solutions pour maintenir tous les sites et éviter une casse sociale qui viendrait sinistrer des régions entières." ■



Notre force :

Les métallos s'étaient déplacés en nombre pour ce XXI^e la convivialité étaient de chaque instant lors de ce rassemblement,



nos militants

congrès fédéral à Montpellier. La fraternité et en particulier lors de la soirée des militants, très appréciée.



Jyrka Raina (FIOM) : " L'industrie, notre combat à tous "

Lors de son allocution, le secrétaire général de la Fédération Internationale des Organisations des travailleurs de la Métallurgie (FIOM) a salué l'action de FO Métaux pour la défense de l'industrie et a appelé les métallos à tenir toute leur place dans une époque de changement où se joue leur avenir.



Apportant aux congressistes le salut des cinq continents, le secrétaire général de la FIOM s'est réjoui de compter notre organisation parmi les membres de la grande famille mondiale de l'industrie et a rappelé que cette dernière s'apprêtait à ouvrir un nouveau chapitre de son histoire le 20 juin à Copenhague. Ce jour-là doit se tenir le congrès fondateur de l'IndustriALL Global Union, réunion des trois fédérations syndicales internationales : FIOM pour la métallurgie, ICEM pour la chimie-mines-énergie et FITTHC pour le secteur textile, cuir et habillement. Le géant syndical représentera 50 millions de syndiqués dans près de 140 pays. " Notre première mission est de s'assurer que tous les salariés du monde peuvent adhérer à une organisation syndicale, a déclaré Jyrka Raina, ce qui ne sera pas facile, notamment dans des pays où la liberté syndicale est bafouée, comme l'Arabie Saoudite ou la Corée du Sud. Nous devons répondre à ces violations du droit des salariés par une campagne puissante, novatrice et visible, et c'est en étant unis que nous y parviendrons. "

Il s'est ensuite félicité de voir la défense de l'industrie érigée en priorité par FO Métaux, " notre combat à tous ", et a salué les nombreuses initiatives de notre organisation au plan européen et international ainsi que son engagement dans ces domaines. Mais l'action d'une organisation syndicale se situe avant tout dans un cadre national, et le secrétaire général de la FIOM a rendu hommage au travail réalisé par la Fédération FO de la métallurgie dans son Livre blanc pour la défense de l'industrie - Acte III, tant sur le fond que sur la méthode.

"Les choses bougent"

" Il ne s'agit pas seulement de s'opposer quand on est syndicaliste, mais aussi de proposer des solutions et de revendiquer pour une industrie forte. Cette philosophie, qui voit dans l'industrie un moteur pour la création d'emplois stables et durables, est aussi celle de notre organisation. " Il a également rappelé la nécessité de lutter contre la précarité, notamment en participant à la Journée mondiale pour le travail décent du 7 octobre.

Au-delà, il a évoqué la situation internationale, fustigeant les politiques d'austérité à l'œuvre dans de nombreux pays à l'heure où il faut plus que jamais miser sur la R&D, l'emploi durable et la confiance dans l'industrie pour restaurer la croissance. " Mais les choses bougent, s'est-il réjoui. Espagne, Canada, Grèce, sans oublier le Printemps arabe : ces multiples combats montrent la colère des peuples face aux inégalités et à l'absence de démocratie. Nous devons aider à canaliser cette indignation pour faire avancer le changement et renforcer notre légitimité en étant l'un des porte-parole de ce mouvement planétaire. " Il a conclu son intervention en soulignant que, par son action pour le développement syndical, notamment dans les pays de l'est, FO Métaux était un des piliers de l'action syndicale internationale. Au niveau français, il a vanté l'immense potentiel de l'industrie tricolore et a expliqué que, grâce à l'action de notre organisation, il ne voyait que des raisons de croire à son avenir.

Ulrich Eckelmann (IndustriALL Trade Union) : "Apporter des solutions aux défis de demain"

Lors de son intervention, le secrétaire général d'IndustriALL Trade Union a appelé les organisations syndicales européennes à renforcer leur union pour rester forces de proposition et aider à refuser l'austérité.



Le secrétaire général de la nouvelle Fédération européenne de l'industrie a débuté son intervention en évoquant la situation économique et industrielle du vieux continent. Erosion de la protection sociale, rejet de l'austérité par les citoyens, nécessité de garantir le système bancaire, les pays et même la monnaie : " Nous avons connu des jours meilleurs, mais face à la situation actuelle, notre action et notre réflexion n'en sont que plus importantes et nécessaires. Les organisations syndicales ont le devoir de porter et d'incarner l'espoir en apportant des solutions pour relever les défis de demain." Et pour cela, il est important d'être forts et donc d'être unis. L'industrie européenne n'a plus de frontières. Il faut en tirer les conclusions qui s'imposent et être capables d'élaborer les réponses appropriées si l'on veut pouvoir relever les challenges qu'affrontent chaque

jour les métallos. L'industrie a une part essentiel dans la croissance économique, c'est pourquoi les organisations syndicales européennes doivent parler d'une seule voix pour réclamer une politique industrielle durable qui préserve l'emploi et prépare l'avenir. Il s'agit d'un enjeu stratégique vital pour tous les pays du continent.

"Proposer des solutions pour en finir avec l'austérité"

Revenant sur la logique qui a présidé à la naissance d'IndustriALL Trade Union, il a expliqué que le rapprochement de secteurs complémentaires, avec l'industrie en position centrale, apportait une nouvelle cohérence et permettrait de développer des synergies entre les différentes organisations syndicales. " Nous pourrions d'ailleurs envisager d'appliquer ce principe de

manière encore plus large, a-t-il déclaré : nous sommes présents dans près de 600 comités européens de groupe sur 1 000 et nous ne comptons pas nous en tenir là. "

Relevant la part de responsabilité des gouvernements européens dans la crise actuelle, il a exprimé son espoir face à la mobilisation des citoyens, dans les urnes ou dans la rue, pour exiger le changement et refuser l'ultralibéralisme. Il a exhorté les organisations syndicales de tous les pays à jouer leur rôle dans ce mouvement. " En proposant des solutions pour en finir avec l'austérité et renouer avec la croissance et la confiance, nous devons promouvoir une gouvernance économique et financière reposant sur des bases justes et démocratiques. Mais ce n'est que si nous agissons ensemble que nous parviendrons à accompagner cette nécessaire évolution", a-t-il plaidé.

Jean-Claude Mailly : "Il faut condamner l'austérité !"

Le secrétaire général de la Confédération FO a consacré une large partie de son intervention à la situation économique et ses conséquences. Il a également rappelé que la force de notre organisation repose sur une indépendance jamais démentie et avec laquelle il ne faut jamais transiger.



C'est en félicitant l'équipe fédérale nouvellement élue et en saluant le poids et le dynamisme de FO Métaux au sein de la Confédération FO que Jean-Claude Mailly a débuté sa prise de parole. Faisant un retour sur les débuts de la crise en 2007, il a rappelé que FO avait tout de suite fait part de son analyse sur la situation. " Nous avons raison en expliquant qu'il s'agissait là d'une crise profonde et durable du système et du capitalisme qui exigerait des ruptures pour en sortir, a-t-il expliqué. L'ensemble des responsables politiques nous répondaient alors que la France serait moins touchée, grâce à ses amortisseurs sociaux. Mais nous savions bien que notre système de protection sociale serait attaquée rapidement et n'en sortirait pas indemne. La suite des événements ne nous a malheureusement pas donné tort. " Aujourd'hui, malgré quelques déclarations d'intention lors de sommets internationaux, rien ou presque n'a changé. Les paradis fiscaux sont toujours là. Des milliards échappent toujours aux finances publiques. Les profits sont toujours privatisés et les dettes toujours transférées à la collectivité.

Au niveau européen, le constat n'est pas plus réjouissant. De nombreux pays, Grèce et Espagne en tête, sont à la limite de la banqueroute et le risque est réel de les voir sortir de la monnaie unique.

"Les salariés ont assez souffert"

" Dès la mise en place de l'Euro, tout le monde savait pourtant qu'il existait des différences entre les pays. Mais c'était une démarche consciente, un choix fait au nom du libéralisme économique. Faire sortir ces pays de la zone euro serait une erreur mais aussi une punition pour les salariés, qui ont déjà bien assez souffert de ces choix qu'ils n'ont pas faits et qu'ils ont pourtant déjà payés. Il faut condamner l'austérité ! " a-t-il martelé, déplorant que la Banque Centrale Européenne n'ait pas la possibilité d'aider les entreprises en difficulté alors que les banques reçoivent des milliards sans qu'il soit possible de contrôler leur utilisation. Dès lors se pose une question : faut-il renégocier les traités européens ? Sachant

que ce n'est pas en augmentant la flexibilité et en détruisant les réglementations qu'on sortira de la crise, et qu'en l'absence de changement notre modèle de société et de démocratie court un grave danger, le secrétaire général a répondu par l'affirmative.

Jean-Claude Mailly est ensuite revenu sur les élections françaises de 2012 pour rappeler à tous ce qu'est l'indépendance de FO et en quoi elle fait sa force. " Comment critiquer, revendiquer, s'opposer si besoin, quand on a appelé à voter pour le pouvoir en place ? Comment être libre d'agir en syndicat responsable dans ce cas ? Être indépendant ne signifie pas être neutre ou sans opinion, mais c'est à chacune et chacun de décider en son âme et conscience à qui donner sa voix. Voilà pourquoi nous n'avons pas et ne donnerons pas de consigne de vote pour des élections. " Il a d'ailleurs précisé que si les contacts avec les pouvoirs publics étaient pour le moment encourageants, notre organisation n'en restait pas moins vigilante, en particulier sur le dossier des retraites et sur le Smic. Il a rappelé les demandes de FO sur ces points : préserver le système de retraite par répartition, baisser la durée de cotisation, obtenir le retour à la retraite à 60 ans à taux plein et garantir le financement de la sécurité sociale en faisant la chasse aux exonérations fiscales ; parvenir progressivement à ce que le Smic atteigne 80 % du salaire médian en France. Enfin, il a insisté sur l'enjeu que représentent les élections dans les TPE à la fin de l'année pour FO et exhorté les militantes et les militants à s'impliquer activement afin que ce scrutin soit un succès pour notre organisation.

Les nouvelles instances fédérales

Ce congrès comptait plus de 600 délégués pour 800 participants. Le rapport d'activité et d'orientation a été adopté à 98,71 % et le rapport de trésorerie à 100 %. 13 modifications statutaires ont été discutées et adoptées. Les délégués ont élu les 35 membres de la CA Fédérale, ainsi que les membres de la commission de contrôle et de la commission des conflits.

Bureau Fédéral

(Membres permanents)

Secrétaire Général

Frédéric Homez

Secrétaires fédéraux

Hervé Perier (et trésorier)

Nathalie Capart

Philippe Fraysse

Eric Keller

Paul Ribeiro

Jean-Yves Sabot

Frédéric Souillot

(Membres non permanents)

Secrétaires fédéraux

Emmanuel Da Cruz

Christian Lafaye

Marie-Josée Millan

Patrice Petetin

Bruno Reynes

Laurent Smolnik

Brigitte Capelle (cooptée)

Commission Administrative

- Daniel Barberot

Equipementier aéro - Le Creusot (71)

- Denis Bieber

Electroménager - Paris (75)

- Lionel Bellotti

Sidérurgie - Basse-Indre (44)

- Nathalie Capart

Equipementier auto - Yzeure (03)

- Florence Coppel

Aéronautique - Toulouse (31)

- Emmanuel Da Cruz

Electrique/électronique - Dijon (21)

- Jean-Paul Delahaie

Automobile - Valenciennes (59)

- Dany Devaux

Aéronautique - Méaulte (80)

- Yvonnick Dreno

Aéronautique - Saint-Nazaire (44)

- Michel François

Automobile - Mulhouse (68)

- Philippe Fraysse

Aéronautique - Paris (75)

- Chantal Hauptmann

Services Automobile - Mulhouse (68)

- Mariano Herranz

Automobile - Poissy (78)

- Frédéric Homez

Chaudronnerie - Saint-Quentin (02)

- Patrick Kammenthaler

Mécanique - Holtzheim (67)

- Eric Keller

Mécanique - Lyon (69)

- Christian Lafaye

Automobile - Dompierre (03)

- Joël Madre

Fonderie - Orléans (45)

- Stéphane Martegoute

Aéronautique - Saint-Médard (33)

- Patrick Martin

Poids Lourds - Bourbon Lancy (71)

- Christian Mérot

Electrique/électronique - Angers (49)

- Marie-Josée Millan

Electrique/électronique - Evreux (27)

- Géraldine Nivon

Equipementier Auto

Saint-Quentin Fallavier (38)

- Pascal Pavillard

Automobile - Sochaux (25)

- Patrice Petetin

Aéronautique - Marignane (13)

- Hervé Perier

Mécanique - Grand Quevilly (76)

- Philippe Pillot

Ferroviaire - Ornaves (25)

- Bruno Reynes

Aéronautique - Toulouse (31)

- Paul Ribeiro

Métaux non ferreux - Issoire (63)

- Jean-Yves Sabot

Services automobile - Paris (75)

- Alain Sadou

Aéronautique - Rochefort (17)

- Laurent Smolnik

Automobile - Douai (59)

- Frédéric Souillot

Maintenance - Heillecourt (54)

- Bernard Tachaires

Aéronautique - Saint-Médard (33)

- Sébastien Vacher

Sidérurgie - Ain (01)

Brigitte Capelle, désignée par le SNICM dans le cadre des dispositions de l'Article 25 des statuts de la Fédération, siège à la Commission Administrative ainsi qu'au Bureau Fédéral sur proposition de Frédéric Homez.

Julien Talavan, est coopté conformément à l'annexe 2 et à l'article 6 des statuts fédéraux au nom des préretraités et retraités à la CA Fédérale.

Commission de contrôle

- André Faucon

Electrique/électronique - Marpent (59)

- Michel Fortin

Equipementiers - Paris (75)

- Bernard Porquedu

Sidérurgie - Florange (57)

- Jean-Paul Roman

Aéronautique - Marignane (13)

- Nadine Ruez

Automobile - Sochaux (25)

Commission des conflits

(Titulaires)

- Jean-Philippe Clairon

Mécanique - Paris (75)

- Derry Deltenre

Electromécanique - Marpent (59)

- Bertrand Mazeau

Services Automobile - Rennes (35)

- Patrice Pambouc

Electroménager - Nantes (44)

- Eric Peultier

Automobile - Sochaux (25)

(Suppléants)

- Eric Borzix

Métaux non ferreux - Selestat (67)

- Michel Pontoizeau

Aéronautique - Nantes (44)

La résolution générale

Réuni les 6, 7 et 8 juin 2012 à Montpellier, le Congrès des syndicats de la Fédération Confédérée FO de la Métallurgie réaffirme les principes et les valeurs qui ont contribué à la création de la Confédération FO et de sa Fédération de la Métallurgie et qui constituent la base du syndicalisme libre et indépendant.

Le Congrès tient une nouvelle fois à souligner l'attachement de notre Organisation syndicale aux valeurs de la République, à la laïcité, à l'indépendance de son action et de ses choix, à la défense des intérêts matériels et moraux des salariés, à la démarche réformatrice fondée sur le principe du contrat collectif, issu de la loi du 11 février 1950.

Le Congrès estime que, dans un monde en profonde mutation, les salariés que nous représentons ont toujours besoin d'Organisations syndicales sûres de leurs fondements, de leur légitimité, de leur histoire, de leurs valeurs pour aller de l'avant dans l'amélioration des conditions de vie et de travail des salariés et de leurs familles.

Résolument inscrit dans une démarche de progrès social, le Congrès engage la Fédération à mettre en œuvre les axes revendicatifs qui suivent.

Pour une politique industrielle pourvoyeuse d'emplois pérennes sur notre territoire

Les années qui viennent de s'achever ont été placées sous le signe de la crise, une crise économique et financière profonde, que les plus faibles ont subi, une crise économique qui a ébranlé certaines valeurs de notre République, une crise qui n'a que trop duré.

Le Congrès ne tient pas à en décrire tous les contours ni à en montrer toutes les facettes. Le constat du lourd tribut social qu'a eu à payer le monde du travail est fait. Les délégués du XXI^e Congrès statutaire de la Fédération FO de la Métallurgie se sont largement exprimés en ce sens.

Le Congrès tient, par contre, à en tirer un certain nombre d'enseignements que nous traduisons en axes revendicatifs majeurs.

La crise a déferlé sur l'économie réelle, les entreprises industrielles, les salariés et leurs familles de par la faute d'acteurs financiers laissés à leur libre arbitre par des pouvoirs politiques et publics défaillants sur ce point et une régulation abandonnée. Dans le jargon populaire, cette politique porte un nom : le laisser-aller, conduisant à la loi de la jungle. Nous avons assisté à une véritable débâcle industrielle, d'abord souhaitée par certains, ensuite subie. Il est temps que cela cesse.

Après des années de dogme anti-industriel en France, pendant lesquelles nous avons vu les salariés stigmatisés, leur productivité mise en cause de manière outrancière, les PME sous-traitantes et équipementiers sacrifiés, il a bien fallu faire les comptes et remarquer un différentiel franco-allemand, en matière industrielle, qui tient plus à l'absence de stratégies politiques et industrielles qu'à un simple facteur de compétitivité. Nous refusons tout simplisme dogmatique et toute stigmatisation gratuite. Le congrès considère que la France est un des pays les plus productifs au plan mondial. En revanche, le Congrès estime que la compétitivité est remise en cause, entre autre, par l'organisation et la gouvernance des entreprises, l'organisation de la sous-traitance et les choix de spécialisation d'activités industrielles.

Le Congrès dénonce les délocalisations de productions industrielles qui continuent d'aller bon train, au point que des pans entiers de nos filières industrielles nationales sont sacrifiés pour des raisons de rentabilité financière à très court terme.

En réalité, la crise a aussi servi à de nombreux secteurs industriels de la métallurgie à réajuster des capacités de production nationales à des niveaux bas. Ce faisant, des savoir-faire ont été perdus.

Le Congrès dénonce une désindustrialisation délibérée et l'absence de réelle stratégie industrielle dans les politiques publiques menées ces dernières décennies, dont nous payons déjà les conséquences.

Des positions ont néanmoins changé, depuis les Etats Généraux de l'automobile en janvier 2009. Une prise de conscience semble même être là, incarnée par la création du FSI (Fond Stratégique Industriel), d'OSEO ou de la CNI (Conférence Nationale de l'Industrie). Le discours s'est infléchi mais les actes ne sont pas suffisamment probants. Ce n'est pas encore la politique de soutien à l'industrie dont nous avons besoin en France. Nous demandons la mise en place d'un ministère de l'Industrie disposant de réels moyens et marges de manœuvre. Et nous renouvelons notre revendication de Banque Nationale de l'Industrie, guichet unique au service de nos entreprises, notamment pour les PME et TPE.

Le Congrès réaffirme que sans politique industrielle digne de ce nom, engageant l'ensemble des acteurs économiques, notre redressement industriel restera une utopie. Ce serait, pour les salariés que nous représentons, inacceptable.

Depuis 2007, la Fédération a mis ses analyses et propositions par écrit. Son premier livre blanc pour la défense de l'industrie de 2007 en a représenté l'acte 1 ; sa campagne en faveur de l'industrie, dans le cadre du développement durable, en a représenté, en 2010, l'acte 2 ; son second livre blanc pour l'industrie de ce début 2012 en représente l'acte 3. Le Congrès revendique des pouvoirs publics qu'ils considèrent les propositions de notre Organisation syndicale avec plus de considération.

Le Congrès estime qu'une industrie tournée vers le développement durable est non seulement possible mais souhaitable en France. Elle suppose une traçabilité complète des produits à tous niveaux de la chaîne industrielle, qui ne peut être mise en œuvre que dans le cadre d'une concurrence loyale au niveau international.

Pour une politique européenne de la croissance économique et sociale

Le Congrès refuse l'argument d'une Europe toute puissante qui dédouanerait nos élus nationaux de toute responsabilité dans les choix économiques, industriels et sociaux, au nom du manque de marge de manœuvre.

FO Métaux est et demeure profondément européenne. Elle se bat depuis longtemps pour une Europe sociale, une Europe de la régulation, une Europe de la protection des citoyens qui y vivent. Le tournant libéral de l'Europe ne s'est pas fait sans la volonté ni la participation des Etats. C'est cette politique non assumée que nous condamnons : politique de l'austérité, de la déréglementation, de la régression sociale érigée en dogme, de l'inaction politique, l'Europe étant laissée en pâture aux marchés financiers.

Comment peut-on continuer d'accepter que la BCE (la Banque Centrale Européenne) prête aux banques européennes et non aux Etats ? Il est tout aussi paradoxal que les Etats, expression de la volonté générale, soient soumis à l'évaluation d'agences de notation privées qui n'expriment rien d'autre que l'intérêt des marchés financiers à court terme.

Le Congrès estime que les marchés financiers doivent être mieux encadrés. La Banque Centrale Européenne devrait, de ce point de vue, jouer un autre rôle. Le capitalisme financier s'est emballé et menace nos économies socialement développées. Il est temps de revenir à une politique de crois-

sance, nécessaire au plan européen, agissant sur tous les leviers : politique (avec la mise en œuvre de nouvelles règles de régulation), économique (avec la relance de l'investissement notamment) et social (relance par l'augmentation des salaires et du pouvoir d'achat).

Pour une politique salariale de relance

La relance économique par les salaires est aujourd'hui décriée par nombre de tenants de l'économie libérale. Le Congrès constate qu'elle n'est pas rejetée de façon unanime par le monde patronal, montrant bien à quel point le débat ne porte pas sur une confrontation entre ceux qui seraient responsables économiquement et ceux qui seraient irresponsables mais entre partisans de la construction d'une économie durable, sur le long terme, et adeptes d'une vision court termiste qui n'autorise aucun projet social.

On ne peut pas accepter qu'une entreprise industrielle, forte de dizaines de salariés, de compétences et de savoir-faire puisse en être réduite à une valeur boursière nulle et entendre, dans le même temps, que les salariés soient érigés au rang de richesse pour l'entreprise. Le Congrès refuse d'accepter que cette vision rétrograde de l'économie de marché gouverne le monde.

Le Congrès se positionne nettement en faveur d'une politique de relance économique par les salaires. La négociation collective de branche doit en être le pivot. Il appartient néanmoins aux pouvoirs

publics de l'encourager, de la favoriser et d'agir sur les leviers qui sont à sa disposition : SMIC, politique fiscale, encadrement des dispositifs d'exonération de cotisations sociales...

Plus généralement, l'augmentation du pouvoir d'achat par une augmentation des salaires, des pensions de retraite, des allocations et minima sociaux est une priorité.

En matière d'exonérations de cotisations sociales, le Congrès se positionne clairement contre la politique du chèque en blanc. Toute exonération doit faire l'objet de contreparties claires, notamment en matière d'emploi, et tout manquement aux engagements doit être sanctionné.

Le Congrès appelle toutes les structures de notre Organisation syndicale à s'engager, à tous les niveaux, dans des négociations de salaires réels et de minima garantis. Nous devons protéger et faire vivre toutes nos conventions collectives et tous nos accords collectifs, au niveau national, territorial comme local et d'entreprise.

La négociation d'augmentations générales de salaires visant une augmentation du pouvoir d'achat doit rester la norme car elle seule garantit une augmentation des salaires pour tous. La négociation d'augmentations individuelles est là pour accompagner les déroulements de carrière.

Le Congrès rappelle qu'il en va de même de la participation, de l'intéressement... qui ne doivent pas se substituer aux augmentations de salaires mais doivent être un plus.



Le Congrès appelle tous les secrétaires d'USM (Unions des Syndicats de la Métallurgie) à se mobiliser et à revendiquer l'ouverture de négociations annuelles auprès des Chambres Patronales sur les barèmes territoriaux et à revendiquer une clause de revoyure, pour maintenir le premier coefficient au-dessus du SMIC.

Concernant les négociations des conventions collectives, le Congrès revendique notamment :

" que le premier coefficient des grilles des conventions collectives soit supérieur au SMIC ;

" un écart significatif de rémunération entre chaque coefficient ;

" l'augmentation de la valeur du point servant à l'augmentation de la prime d'ancienneté, à laquelle nous sommes fortement attachés.

Pour l'amélioration continue des conditions de travail

Le Congrès remarque que les conditions de travail se dégradent. La recherche, constante et à marche forcée, de gains de productivité sur le travail, notamment sous couvert du processus "lean", conduit bon nombre d'entreprises à exercer une pression intolérable sur les cadences, rythmes et conditions de travail. La souffrance au travail est en augmentation.

La durée légale du travail (35 heures) est plus que jamais attaquée. Le Congrès s'oppose avec force à toute remise en cause de la durée légale du travail à 35 heures et au chantage à l'emploi qui est exercé pour augmenter les horaires et remettre en cause les accords de Réduction du Temps de Travail nés des lois de 1998 et 2000 sur le temps de travail.

Le chantage à l'emploi apparaît d'autant plus inadmissible au Congrès que nombre d'exemples montrent que les remises en causes imposées, en matière d'horaires et de rémunérations, n'ont pas protégé l'emploi mais ont plus souvent servi de prétexte à du moins disant social.

Le Congrès dénonce le développement de pratiques abusives par le recours à des

accords dérogatoires en entreprise, qui conduisent à des remises en cause globales et systématiques sur les horaires et rythmes de travail.

Le Congrès s'oppose à la demande patronale de permettre, sur la base d'un accord interprofessionnel et peut-être ultérieurement d'une loi, la négociation, en entreprise, d'accords dits de compétitivité-emploi, qui sont plus un sésame pour la systématisation et la banalisation du recul social que pour la sauvegarde des emplois.

Le Congrès souhaite que la logique de négociation collective librement consentie continue de prévaloir en entreprise. Elle a, de surcroît, fait ses preuves. Les syndicats FO Métaux ont toujours su prendre leurs responsabilités en entreprise, dans les périodes de difficultés économiques.

Le Congrès souligne avec satisfaction le travail mené par les instances de la Fédération en matière de pénibilité au travail. C'est FO qui a obtenu un volet pénibilité dans l'accord de branche de la métallurgie sur l'emploi des salariés âgés du 4 décembre 2009. C'est FO qui a exigé un volet réparation dans l'accord de branche de la métallurgie sur la pénibilité qui était à la négociation en 2011. C'est encore FO qui a tenu bon dans ses revendications quand il a fallu conclure, estimant qu'un accord de branche sur la pénibilité sans volet réparation n'était pas un accord équilibré. Le Congrès se félicite que cette position de bon sens ait été adoptée par l'ensemble des Organisations syndicales de la métallurgie et déplore que les employeurs aient manqué un rendez-vous avec l'histoire sociale de la branche en refusant d'apporter aux salariés le signe de reconnaissance de tous les efforts fournis par eux pour les entreprises implantées en France, depuis des années.

Le Congrès tient à ce que la pénibilité demeure un axe majeur du cahier revendicatif de la Fédération.

La loi demande certes aux entreprises d'agir en matière de prévention des risques mais sans obligation de négocier avec les organisations syndicales.

En attendant, les pouvoirs et moyens des CHSCT, ou des DP quand ils n'existent

pas, doivent être augmentés pour être en phase avec la réalité du travail qui leur est demandé, avec notamment la prise en compte nouvelle des risques psychosociaux et des situations de harcèlement.

Pour la défense de notre système de protection sociale

Notre système de protection sociale est plus que jamais attaqué dans sa globalité, signe que l'exception sociale française ne plaît pas aux marchés financiers. Pour cela, il est décrié, accusé de tous les maux, suspecté de rendre notre économie moins dynamique, alors qu'il a joué un rôle de premier plan dans la capacité que nous avons eue à surmonter tant bien que mal la crise née en 2008, en jouant un rôle efficace d'amortisseur social. Ce rôle a été reconnu par le Président de la République, puis par les employeurs eux-mêmes, qui ne sont pas à une contradiction près.

Le Congrès reste attaché, de manière indéfectible, à notre système égalitaire de sécurité sociale né en 1945. C'est un enjeu de société majeur que de nous efforcer de le sauvegarder. De ce point de vue, nous ne pouvons pas accepter qu'une politique d'exonération de cotisations sociales des entreprises, décidée par le Parlement, ne soit pas compensée par les pouvoirs publics. A l'heure où la réduction des déficits est érigée en priorité, la réduction du déficit de la sécurité sociale par la tenue des engagements des pouvoirs publics (compenser les milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales) est une nécessité.

Concernant les retraites, le Congrès réaffirme son opposition à une réforme injuste et inefficace des régimes de retraites. Notre attachement à la retraite par répartition reste, lui, entier. La priorité, pour le Congrès, est d'enrayer la baisse du taux de remplacement, à savoir le montant de la retraite que les retraités touchent.

Le Congrès se félicite de la forte mobilisation de ses syndicats et des salariés à l'occasion de la manifestation contre la réforme des retraites que FO a organisée seule le 15 juin 2010, les autres organisations



syndicales refusant de défendre nos régimes par répartition à nos côtés. Cette démonstration de force aurait pu déboucher sur un résultat si l'unité syndicale avait prévalu sur ce sujet crucial. Nous remarquons, une fois de plus, que l'unité syndicale est érigée en principe par certains quand elle ne sert à rien.

L'octroi d'un départ anticipé à 60 ans au titre de la pénibilité sur la base d'un taux d'incapacité est un leurre : pénibilité ne signifie pas incapacité. L'allongement de la durée de cotisation, parallèlement à une diminution du taux de remplacement et au durcissement d'autres critères, relèvent d'une tromperie. Le refus de principe, par les employeurs, de prendre en compte le critère du montant de la cotisation comme variable d'ajustement possible, est inacceptable. Le Congrès attend des pouvoirs publics une remise à plat de ce dossier.

Le Congrès revendique le retour de la retraite à taux plein à 60 ans pour tous et demande, pour ce faire, une augmentation des cotisations des employeurs et des salariés.

Pour une formation professionnelle organisée pour rendre les salariés et les entreprises plus forts

Le Congrès se félicite de la signature de l'accord national de la métallurgie du 1er juillet 2011 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie. Il regroupe d'autres accords antérieurs, en les abro-

geant, pour une meilleure compréhension du dispositif de formation professionnelle de branche.

Au-delà de l'adaptation aux dernières évolutions législatives et conventionnelles, il :

- renforce le paritarisme, au travers de l'observatoire des métiers et de l'OPCAIM (Organisme Paritaire Collecteur Agréé des Industries de la Métallurgie), avec une meilleure prise en compte des organisations syndicales représentatives de la branche ;

- augmente la rémunération des salariés en contrat d'apprentissage et de professionnalisation ;

- permet la prise en charge des membres paritaires de jury de CQPM (Certificats de Qualification Professionnelle de la Métallurgie).

Cet accord est l'aboutissement des revendications exprimées lors du dernier congrès fédéral.

Le Congrès considère qu'une véritable politique d'emploi doit passer avant tout par un système de formation professionnelle ambitieux, pour créer le cadre le plus favorable au développement de l'industrie métallurgique et des secteurs rattachés, de leurs emplois, des compétences des salariés et de leurs déroulements de carrière.

Pour le Congrès, le retour au plein emploi impose l'adéquation entre les emplois, les formations et l'enseignement. Cela passe par l'identification précise des emplois de demain. Ceux-ci doivent s'adresser à l'ensemble de la population en âge de tra-

vailler, en tenant compte de tous les niveaux de compétences des demandeurs d'emploi, sans laisser de côté les non diplômés.

Le Congrès demande que soient privilégiés les contrats en CDI, quel que soit le diplôme obtenu, notamment à l'issue d'une formation initiale en apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

Le Congrès dénonce l'attitude de l'Etat qui se comporte en prédateur en ponctionnant chaque année, à hauteur de 300 millions d'euros, les fonds de la formation professionnelle pour combler certains déficits. Cet acharnement met en péril l'ensemble de la politique de la formation professionnelle continue mise en place par les partenaires sociaux et financée en majorité par les salariés.

De la même manière, le Congrès estime que la politique de regroupement d'OPCA, à laquelle on assiste, répond également plus à une logique de contrôle de l'Etat que de performance en matière de collecte et d'organisation des moyens de formation. Le Congrès exige des pouvoirs publics de cesser cette politique qui peut conduire à déstructurer des branches professionnelles.

Pour des relations sociales fondées sur la liberté et le respect

Le Congrès réaffirme son opposition à la loi du 20 août 2008 qui a réformé la représentativité syndicale et les conditions de la négociation collective dans notre

pays, fruit de la volonté commune de la CGT, de la CFDT et des organisations d'employeurs que sont le MEDEF et la CGPME ("position commune" du 9 avril 2008 sur la représentativité, le développement du dialogue social et le financement du syndicalisme, que FO a refusé de signer).

Mieux, le Congrès estime que les années 2009, 2010 et 2011 nous ont donné raison. Le dialogue social n'est pas devenu meilleur dans notre pays ; au contraire, il s'est dégradé. Il pousse les Organisations syndicales les unes contre les autres, dans des logiques électorales d'affrontements stériles, qui ne profitent pas aux salariés en général. Les nouvelles règles ne permettent plus la liberté de désignation des délégués syndicaux en entreprise, au mépris de la plus élémentaire des Conventions internationales de l'OIT (Organisation Internationale du Travail, Convention n° 87). Dans l'état actuel de la collecte des résultats électoraux en entreprise, tout porte à croire que la photographie du rapport de force entre les Organisations syndicales, qui doit être réalisée pour début 2013, sera sujette à caution. Même les organisations patronales n'ont pas encore réussi à se mettre d'accord sur les conditions de la mesure de leur propre représentativité, qui doit être réalisée parallèlement à celle des organisations syndicales de salariés.

Le Congrès demande l'abrogation de la loi du 20 août 2008 pour revenir aux règles antérieures garantissant notamment la liberté syndicale et le principe de faveur pour les salariés (application de la disposition légale ou conventionnelle la plus favorable en cas de litige).

Le Congrès réaffirme son attachement à la hiérarchie des normes, ébranlée par la loi du 20 août 2008, ainsi qu'à la pratique contractuelle et conventionnelle qui doivent être pérennisées et développées. Le Congrès revendique de revenir aux dispositions antérieures à la loi du 20 août 2008 sur la hiérarchie des normes.

Le Congrès réaffirme son opposition à la déréglementation du droit du travail, notamment par le biais d'accords d'entreprise dérogoires.

Pour une vie professionnelle d'évolution et respectueuse de toutes les différences

Le Congrès réaffirme qu'une différence de traitement entre les catégories d'individus n'est pas acceptable. Il en va de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, qui ne signifie pas égalitarisme mais équité sans discrimination. Nous condamnons les différences de salaires entre les femmes et les hommes, confirmées par le biais des bilans sociaux d'entreprises et des observatoires de branches. Elles sont d'autant plus inadmissibles qu'elles sont d'ores et déjà illégales.

Le Congrès revendique également que les entreprises mettent en place des accords avec des actions concrètes de progression prenant en compte l'articulation entre temps de vie professionnelle et privée et les obligations familiales, passant notamment par les questions de garde d'enfants : réunions à heures tardives ou autres difficultés de financement des gardes d'enfants sont autant de facteurs de stress supplémentaires affectant le bien-être au travail.

Tout harcèlement est à proscrire. Nous demandons une loi claire, permettant un positionnement net au travers d'accords collectifs sur le sujet.

Le Congrès insiste pour que les choix individuels relevant de la sphère privée soient respectés.

Les situations de handicap ne sont pas toujours suffisamment prises en compte par les entreprises. Respecter et accepter le handicap, c'est permettre un accès de toutes et de tous à l'emploi. Cela passe par une réelle mobilisation sur le sujet.

Pour une économie intégrant les jeunes, qui représentent notre avenir

La situation des jeunes demande à être soulignée, tant le Congrès estime qu'ils ne sont pas reconnus, alors que l'avenir de notre société repose sur eux.

Le niveau du chômage des jeunes est inadmissible, tout comme le manque de confiance et de considération que les entreprises leur accordent en les cantonnant trop souvent dans les situations de stages peu ou pas rémunérés ou de contrats précaires (CDD sans déboucher sur un CDI, intérim, alternance sans perspective d'embauche).

Le Congrès revendique le rétablissement du système ARPE (Allocation de Remplacement Pour l'Emploi), qui aidait au remplacement d'un salarié âgé par un jeune, système proposé par FO et qui a montré sa pertinence pendant des années. Plus que jamais, le retour à ce type de dispositifs pour promouvoir l'emploi des jeunes a du sens.

Par cette revendication, le Congrès veut se démarquer d'idéologies dominantes (sur l'allongement nécessaire du temps de vie au travail, sur l'augmentation nécessaire du taux d'emploi...) qui n'ont pas démontré leur pertinence et sont l'objet de traitements contradictoires. Il est, en effet, peu sérieux de prétendre vouloir maintenir les salariés âgés dans l'emploi si on les licencie ou si on les incite à partir au-delà de 50 ans !

Pour un renforcement de nos capacités d'action dans un cadre syndical européen et international renoué

Le Congrès salue la création de la nouvelle Fédération Européenne de l'Industrie (IndustriALL European Trade Union) comme l'expression de la volonté des Organisations syndicales Européennes de salariés de l'industrie de mieux s'organiser pour peser davantage sur les institutions européennes et sur le patronat.

Le Congrès attend de cette nouvelle Fédération qu'elle soit l'outil d'une meilleure performance des Organisations syndicales qui la composent mais pas le substitut à notre souveraineté et à notre indépendance que nous souhaitons conserver. La nécessité de mieux s'organiser ne saurait conduire FO Métaux à abandonner son indépendance et sa liberté de pensée et d'action à quiconque, que ce soit sur le plan européen ou sur le plan national.

Le Congrès demande aux instances fédérales de tout faire pour que tous les membres affiliés (fondateur de surcroît pour ce qui nous concerne) conservent un droit de cité au sein de l'exécutif, notamment pour la France. La démocratie ne doit pas céder devant l'argument parfois fallacieux de recherche d'efficacité.

Sur un plan plus général, le Congrès réaffirme l'esprit de solidarité internationale qui anime FO Métaux depuis sa création. La force et la crédibilité du mouvement syndical international, auquel nous adhérons, participent à notre propre force et crédibilité. C'est pourquoi nous poursuivons notre engagement syndical international, par notre adhésion comme par nos actions, dans le cadre des Organisations syndicales européenne et internationale.

Pour que vive le syndicalisme libre et indépendant par le développement de notre Organisation syndicale

Le Congrès tire une conclusion des défis économiques, politiques et sociaux auxquels nous sommes confrontés : le monde du travail a plus que jamais besoin d'être représenté à tous les niveaux (mondial, européen, national, local, interprofessionnel et de branche) par des Organisations syndicales dignes de ce nom qui n'ont pour seul objet que la défense des intérêts de l'ensemble des salariés, dans l'indépendance la plus absolue. En France, seul FO incarne ce syndicalisme libre et indépendant depuis sa création.

Défendre notre conception du syndicalisme libre et indépendant dans l'intérêt des

salariés, c'est ne rien céder des valeurs et principes qui nous animent, de l'indépendance à la pratique contractuelle et conventionnelle.

Défendre notre conception du syndicalisme libre et indépendant dans l'intérêt des salariés, c'est s'engager activement dans la campagne en vue des élections qui se dérouleront en décembre 2012 dans les TPE (Très Petites Entreprises) afin de contribuer à la mesure de la représentativité des Organisations syndicales.

Mais défendre notre conception du syndicalisme libre et indépendant dans l'intérêt des salariés, c'est avant tout nous mobiliser plus que jamais pour le développement de notre Organisation syndicale.

Le Congrès se félicite des actions engagées depuis 2008 par la Fédération FO de la Métallurgie pour aider ses structures dans la syndicalisation des ingénieurs et cadres. Le Congrès affirme la nécessité de poursuivre et même d'amplifier ses efforts en direction de cette population, dont la proportion est en constante augmentation. Le Congrès rappelle que la progression de FO dans l'ensemble des collèges renforce le poids de notre Organisation syndicale dans son ensemble et répond à l'une de nos valeurs fondatrices : s'adresser à toutes les catégories de salariés.

Le Congrès demande aux instances fédérales de tout mettre en œuvre pour faire du développement de notre Organisation, par la multiplication du nombre de nos implantations et par la syndicalisation des salariés, une des priorités de la Fédération, dans l'esprit du fédéralisme cher à FO.

Etre représentatifs partout, être en capacité de négocier et signer des accords collectifs partout, être en mesure d'établir le rapport de force partout, repose sur la réalité de notre présence syndicale, par nos implantations et nos adhérents et militants. C'est sur cette base que nos résultats électoraux en entreprises seront à la hauteur des attentes sociales des salariés.

Le Congrès demande que des moyens supplémentaires soient mis en œuvre par la Fédération, pour organiser, aider, financer ce développement. La formation syndicale représente également un vecteur important de mise en œuvre de cet axe prioritaire.

Le Congrès se félicite de la création de 7 USM (Unions des Syndicats de la Métallurgie) supplémentaires depuis notre dernier Congrès, signe de la volonté qu'ont nos militants de s'organiser pour peser. Il convient de poursuivre sur cette lancée de création et de renforcement de nos structures de coordination et de développement.

Le XXI^e Congrès invite l'ensemble des salariés de la Métallurgie, qu'ils soient ouvriers, techniciens, administratifs, ingénieurs, cadres, chômeurs, retraités, sans distinction de sexe, âge ou autre, à rejoindre les rangs du syndicalisme libre et indépendant en adhérant à un syndicat de la Fédération FO de la Métallurgie. Ils démontrent ainsi leur volonté de soutenir le syndicalisme libre et indépendant, responsable et réformiste dans son action pour la défense des salariés.

Montpellier, le 8 juin 2012

(La résolution a été adoptée à 95 %)



Les délégations étrangères

FEDERATION INTERNATIONALE DES ORGANISATIONS DE TRAVAILLEURS DE LA METALLURGIE (F. I. O. M.)

RAINA Jyrki,
Secrétaire Général

MUREAU Anne-Marie,
Directeur de la politique
industrielle

IndustriAll European Trade Union

ECKELMANN Ulrich,
Secrétaire Général

FEDERATIONS SŒURS DE LA METALLURGIE

Algérie

KORDJANI Mohamed,
FNTMMEE

Allemagne

ROTH Marlène
IG METALL

Belgique

CASTRO Manu,
MWB - FGTB

GOMEZ Francis,
MWB- FGTB

COCCIOLO Antonio,
MWB - FGTB

BASILE Angelo,
MWB - FGTB

DE MARCO Eric,
ACV-CSC

Espagne

GOMEZ Galdeano,
ELA

URBINA Javier,
MCA - UGT

Italie

FANTINI Emanuele,
FIM-CISL

Portugal

SIMOES José Antonio,
SIMA

Suisse

AMBROSETTI Renzo,
UNIA

Tunisie

ARFAOUI Abdelziz,
FGME-UGTT

NAFTI EL CHERNI Wassila,
FGME-UGTT

MESSAGES ADRESSES AU CONGRES PAR

BELGIQUE

ABVV - METAL

BRUXELLES

ICEM

BULGARIE

TRADE UNION " METALICY "

ETATS-UNIS

IAMAW

JAPON

Fédération OF All Nissan and General
Workers'Unions

ITALIE

FIOM-CGIL

UKRAINE

Syndicat de la Métallurgie et des Mines
de l'Ukraine

UKRAINE

Radioelectronics & Machinery
Engineering

AUTRICHE

PRO-GE

SUEDE

IF METALL

LUXEMBOURG

OGBL

REPUBLIQUE TCHEQUE

OS KOVO





Veuvage, orphelinage, handicap, dépendance

Recherche



Et si nous parlions d'avenir ? Des garanties qui assurent l'avenir ?

Face aux risques de la vie, le rôle de l'OCIRP est d'unir des organismes de prévoyance afin d'offrir des garanties complémentaires aux salariés dans le cadre d'un contrat collectif.

L'OCIRP, organisme paritaire géré par les représentants des salariés et des employeurs, assure près de 5,4 millions de salariés et 1,2 million d'entreprises.

Rendez-vous sur www.ocirp.fr

Go



OCIRP
unis par excellence

Les garanties OCIRP sont diffusées par les organismes de prévoyance membres des groupes de protection sociale AG2R LA MONDIALE - AGRICA - APICIL - AUDIENS - D&O - HUMANIS - IRCEM - LOURMEL - MALAKOFF MÉDÉRIC - MORNAY - RÉUNICA, les organismes de prévoyance ANIPS - APGIS - CAPSSA - CIPREV - CREPA - IPECA PRÉVOYANCE - UNIPRÉVOYANCE, et les partenaires UNPMF - UNMI - IDENTITÉS MUTUELLES - PREVAAL. [Liste au 31 janvier 2012]



« Négociateurs,
prenez en main les
dispositifs d'épargne salariale
des salariés que vous
représentez. »

Produits d'Epargne : Pourquoi les dispositifs d'épargne salariale sortent-ils du lot ?

COLLECTIF

L'épargne salariale sert à se constituer une épargne pour ses projets personnels (PEE) ou préparer sa retraite (PERCO) dans le cadre collectif de l'entreprise. **Maître d'œuvre de cet accord, vous négociez notamment l'abondement, une aide financière de l'entreprise pour compléter l'épargne des salariés.**

AVANTAGEUX

Grâce à leur cadre fiscal et social sans équivalent, les salariés ont tout intérêt à choisir le PEE ou le PERCO ! A noter que les frais de gestion administrative sont totalement pris en charge par l'entreprise. **Négociateurs, à vous d'agir pour faire profiter vos collègues de ce cadre unique d'épargne !**

RESPONSABLE

Grâce au CIES (Comité Intersyndical de l'Epargne Salariale), l'épargne salariale est de plus en plus orientée vers des fonds à gestion socialement responsable. Les salariés font ainsi fructifier leur épargne dans le respect de «valeurs durables». **Le choix de ces fonds et de leur gestionnaire font aussi partie de votre négociation.**

Jouer l'atout PERCO RESPONSABLE

Le PERCO est l'un des meilleurs produits du marché pour préparer sa retraite. Le besoin de complément de revenu à la retraite est bien réel et les partenaires sociaux ont un rôle central et un intérêt majeur à accompagner leurs collaborateurs dans la constitution d'une épargne dédiée à la retraite.

« La retraite relève d'une co-responsabilité sociale, collective et personnelle. »

Animées par cette conviction les équipes d'Inter Expansion ont créé en 2010 le **PERCO Responsable 100% ISR**, naturellement né des attentes des représentants des salariés.

Gage de qualité, le **PERCO Responsable** a reçu dès sa première année le Label d'Excellence 2012 des Dossiers de l'Epargne et 3 de ses fonds sont labellisés par le CIES.



UNE AUTRE IDÉE DE L'ÉPARGNE SALARIALE

► Inter Expansion,
1^{er} intervenant paritaire
en épargne salariale

Depuis plus de 40 ans, nous sommes aux
côtés des partenaires sociaux pour :

- **Accompagner** votre négociation au sein de l'entreprise,
- **Définir** avec vous les modalités d'un levier de politique sociale fort et opportun,
- **Proposer** aux épargnants un dispositif souple, alliant performance et sécurisation de leurs avoirs.

Luc d'ANSELME - 01.46.84.36.45
luc.danselme@interexpansion.fr

